



COMPTES ANNUELS CONSOLIDÉS

2012

Comptes annuels consolidés et audités de la société
Coil S.A./N.V.

pour l'exercice clos le 31 décembre 2012
préparés conformément aux normes IFRS

ALCOI
LISTED
NYSE
ALTERNEXT

RAPPORT DE GESTION

Chiffres clés :

Définitions :

« K€ »

EBITDA

'000 Euros

résultat d'exploitation + dotations aux amortissements et provisions

(K€)	Année 2012	Année 2011
Compte de résultats		
Chiffre d'affaires	22 808	21 892
Résultat d'exploitation	2 759	1 948
Marge d'exploitation	12,1%	8,9%
Résultat avant impôts	2 093	1 422
Résultat net	1 996	1 366
Marge nette	8,7%	6,2%
Cash Flow		
EBITDA hors impact cession des filiales UK	4 638	3 989
EBITDA/Chiffre d'affaires	20,3%	18,2%
Free Cash Flow (EBITDA – Investissements)	-186	2 724
Bilan		
Fonds de roulement opérationnel (actif circulant – liquidités – passif circulant + dettes bancaires à court terme)	1 265	468
Actif immobilisé corporel	17 329	14 390
Actif Total	25 741	23 661
Dettes à long terme	5 335	5 405
Capitaux propres	14 630	12 575

En 2012, COIL a fait face à un contexte économique très détérioré en Europe, principal marché géographique de la société.

La crise de l'euro s'est approfondie laissant certains Etats membres techniquement insolubles et d'autres en sursis financier. Sans le soutien des instances européennes, les tissus socio-économiques des pays d'Europe du sud tendent principalement à se dégrader, accumulant les faillites compte tenu de la remise en cause de pratiques financières discutables. Dans des économies globalisées, une grande partie de l'Europe est désormais contrainte d'adapter son système social et revoir son mode de flexibilité du travail pour faire face à la concurrence des pays émergents. Les conséquences sont profondes avec une contraction rapide de l'économie européenne en 2012.

Pour COIL, malgré ce contexte d'incertitudes économique et monétaire, les résultats sont au rendez-vous et à la hauteur du quarantième anniversaire de l'entreprise. Alors que les ventes aux laminoirs, dont la majorité est destinée aux distributeurs de métaux européens, sont en retrait, la Société est parvenue à augmenter ses ventes et sa rentabilité grâce au développement de nouveaux marchés finaux et au lancement de nouveaux produits, ainsi qu'à la poursuite du développement des marchés d'exportation en Asie.

Au cours de l'exercice, la société a ainsi poursuivi sa démarche d'innovation en lançant un nouveau produit destiné au marché des panneaux composites, jusqu'alors dominé par l'aluminium peint. La société a également lancé une nouvelle tôle architecturale semi-brillante extérieure/intérieure pour le projet du Louvre Lens, en France.

En Chine, l'aluminium exclusivement anodisé par Coil enregistre de grands succès avec son utilisation dans deux nouveaux édifices emblématiques : le Dalian International Conference Centre, plus grand bâtiment en aluminium anodisé du monde, et la Bourse de Shenzhen. Ils représentent désormais deux exemples de l'important potentiel de l'aluminium anodisé en continu en Asie.

Au final, l'activité a été favorablement orientée avec un chiffre d'affaires en augmentation de 4,2 % à 22 808 K€. Les ventes d'anodisation métal inclus participent à hauteur de 9% du chiffre d'affaires. La marge brute s'est sensiblement améliorée (+41,6%) et représente 12,1 % du chiffre d'affaires contre 8,9 % l'année précédente. L'EBITDA s'établit à 4 638 K€ est en progression de 16% par rapport à 2011.

Malgré ces bonnes performances, le Conseil d'Administration a décidé en juillet dernier de geler les investissements prévus dans la construction d'une sixième ligne de production, destinée à l'anodisation architecturale, sur le site de Bernburg en Allemagne. Plusieurs raisons ont porté cette décision : les incertitudes économiques, le coût élevé de l'investissement et la disponibilité limitée en nouveaux capitaux. Avant cette décision, le groupe avait investi un total de 3 569 K€ pour cette ligne de production, dont 3 039 K€ en 2012. Tel que décrit dans la section « événements postérieurs à la date de clôture », le Conseil d'Administration a depuis relancé ce projet.

Par ailleurs, le Conseil d'Administration a opté pour la modernisation de sa ligne 1 à Landen, en Belgique, afin d'en optimiser la productivité et la qualité. La ligne 1 est destinée au marché des utilisateurs finaux. 852 K€ de cet investissement a déjà été comptabilisé en 2012 et environ 1 600 K€ supplémentaires seront dépensés au cours de l'exercice 2013.

Les amortissements ont diminué en relation avec la politique prudente d'investissement au cours des dernières années ; les investissements récents n'ayant pas encore été mis en service, ils ne sont donc pas amortis.

Le résultat financier s'est détérioré en raison des frais bancaires relatifs au financement des investissements dans les lignes 1 et 6. La part la plus importante, dédiée à la ligne 6 d'un montant de 295 K€ a cependant été comptabilisée en charges constatées d'avance à l'actif du bilan.

Le Bénéfice avant impôt s'établit à 2 092 K€, soit en croissance de 47% par rapport à 2011.

Enfin, le résultat net ressort à 1 996 K€ et affiche une hausse de 46% par rapport à l'année précédente.

Le bilan n'enregistre pas d'évolution significative. Les immobilisations ont augmenté de 2 939 K€ à un niveau de 17 329 K€.

Les créances à long terme ont diminué suite à la cession d'une créance liée à la vente de la filiale du Royaume-Uni en 2011. Cette opération a engendré une contribution en liquides de 607K€. La comptabilisation de ce remboursement a généré une

perte de 314 K€ dû à un taux d'actualisation plus bas que celui utilisé lors de la comptabilisation de la créance dans les comptes 2011.

En raison de l'amélioration de l'activité du 4ème trimestre, les créances courantes ont augmenté de 780 K€, ce qui a conduit à une augmentation totale du fond de roulement de 797 K€.

Les prêts bancaires sont restés stables. Le groupe a remboursé selon le plan 1 097K€ de ces emprunts à long terme et a simultanément contracté d'autres emprunts en liaison avec les investissements récents pour un montant de 1 048 K€. En fin d'année, les emprunts bancaires s'élèvent à 6 504 K€, dont 1 169 K€ à court terme.

Les capitaux propres ont augmenté du montant du résultat net et ont par ailleurs été impactés par des changements mineurs dans les actions propres et les instruments financiers.

Les liquidités ont diminué de 854 K€, expliqués en grande partie par l'acquisition d'immobilisations pendant l'année, financés pour l'essentiel par le cash flow opérationnel.

Facteurs de risque

Le Groupe est évidemment sujet à des risques industriels normaux, qui affectent toute entreprise, comme la concurrence, le risque de substitution de produit, le risque de liquidité, la capacité à lever des fonds nouveaux, la responsabilité du fait des produits, la qualité et la continuité du management, l'efficacité de la stratégie, la solvabilité des clients et tous les autres risques assurables usuels.

Les activités du Groupe utilisent des produits chimiques et des quantités d'eau importantes. Ceci exige une gestion saine de l'environnement et des investissements afin de rester en conformité avec les lois environnementales. En particulier, la Société a été confrontée à une fuite de produits chimiques, qui est actuellement sous investigation. Cette investigation, qui devrait se conclure en décembre 2013, a démontré jusqu'à maintenant que le taux de pollution des sols diminue, mais la Société pourrait se trouver dans l'obligation de remédier la situation en remplaçant les sols pollués. Cette opération pourrait représenter un coût important, néanmoins incertain à ce stade et difficilement estimable. En conséquence, aucune provision n'a été constituée dans les comptes.

Le procédé de production de la société est électrochimique ; il exige une consommation significative d'énergie et, en conséquence, rend l'entreprise vulnérable à des évolutions à la hausse des coûts énergétiques qui pourraient être difficiles à répercuter intégralement dans les prix de vente.

La sous-traitance représente la majeure partie de l'activité du Groupe. Pour la plus grande partie de ces ventes, le Groupe n'achète ni ne vend le métal qu'il traite. De plus en plus, la politique du Groupe est de prendre des mesures pour augmenter la demande d'aluminium anodisé dans le marché en travaillant auprès des acteurs de spécification. Mais, en tant que sous-traitant, le Groupe est très dépendant des moyens mis en œuvre par ses clients pour vendre l'aluminium anodisé.

La demande peut périodiquement être influencée par le déstockage ou le réapprovisionnement des distributeurs en métal en réaction aux mouvements marqués dans le prix de l'aluminium. Etant donné le rapport élevé des coûts fixes inhérents à l'activité de la société, des fluctuations importantes dans le chiffre d'affaires peuvent avoir un effet significativement négatif ou positif sur le cash flow et la rentabilité. Suite à la chute brutale des demandes depuis le quatrième trimestre 2008, le Groupe est toujours impacté par un niveau d'activité bien au-dessous du niveau avant cette période.

En ce qui concerne l'activité « Projets », le Groupe devra fournir le métal sur lequel il applique le traitement de surface, ce qui implique, pour une partie de son activité, l'achat et la vente de métal. Selon la politique du Groupe, dès qu'une commande est

reçue d'un client, le métal est immédiatement acheté au laminoir à des prix prédéterminés selon les prix à terme LME applicables en fonction du calendrier de livraison du projet. Les risques de change sont en général couverts du fait que les achats se font dans la même monnaie que les ventes. Il arrive cependant, que les achats sont négociés en euro alors que la vente se fait en dollars américains. Cela n'arrive que rarement et le groupe surveille le niveau de risque engendré par chaque évènement. Occasionnellement, le Groupe peut, pour des raisons opérationnelles, maintenir des stocks très limités de métal, dont la valeur fera objet de fluctuations en fonction des variations du prix LME pour l'aluminium.

La demande d'aluminium laminé en Europe peut ponctuellement être très élevée et excéder la capacité disponible. Or, le Groupe peut uniquement traiter le métal de la plus haute qualité, un type de métal qui ne provient généralement que des laminoirs européens. Le manque ponctuel de capacité peut ainsi générer un manque de métal sur le marché et donc de longs délais de livraison. La quantité de métal disponible pour un traitement par le Groupe est, en conséquence, parfois ponctuellement limitée, ce qui impacte négativement son chiffre d'affaires. A la connaissance de la Société, il n'y a pas d'autres circonstances susceptibles d'avoir une influence notable sur le développement du Groupe.

Perspectives

Les perspectives économiques à moyen terme continuent d'être sombres en Europe et les incertitudes prédominent dans de nombreux pays européens. La société reste cependant optimiste. Son positionnement sur le haut de gamme du marché architectural lui confère une très bonne résistance dans un marché difficile. De nouveaux marchés finaux en Europe et les lancements de nouveaux produits cette année devraient offrir de nouvelles possibilités, même dans des marchés déprimés.

Pour investir à moyen terme de nouveaux marchés géographiques, notamment l'Asie, la société a dû adopter un nouveau modèle d'entreprise plus complexe. Ces investissements devraient donner d'importantes opportunités de croissance dans les années à venir.

Après 40 ans, les perspectives demeurent favorables et capitalisent sur un produit d'exception adapté aux besoins des temps présents. Notamment, le produit anodisé en continu reste très recherché pour son aspect métallique authentique, sa durabilité éprouvée exceptionnelle et sa recyclabilité à 100%.

Déclaration portant sur les informations contenues dans le rapport financier du 31 décembre 2012

Le Conseil d'Administration a autorisé la publication de ce rapport annuel lors de leur réunion le 29 avril 2013.

Nous attestons au nom et pour compte de la société Coil S.A./N.V., qu'à notre connaissance les états financiers consolidés pour la période clôturée au 31 décembre 2012, sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de l'émetteur et des entreprises comprises dans la consolidation et que le rapport de gestion pour la période clôturée au 31 décembre 2012 contient un exposé fidèle des informations exigées en vertu des lois et correspond aux états financiers consolidés.

James Clarke, Président du Conseil d'Administration
Finance & Management International NV, Administrateur délégué représenté par Timothy Hutton

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

Exercice clos le 31 décembre (K€)	Note	2012	2011
Chiffre d'affaires	2	22 808	21 892
Variation des stocks	9	72	242
Matières premières		-6 888	-6 759
Charges de personnel	5	-6 014	-6 162
Amortissements et dépréciations	8	-1 880	-2 041
Autres charges		-5 339	-5 224
Résultat opérationnel	3	2 759	1 948
Produits financiers	6	4	5
Charges financières	6	-670	-531
Résultat net avant impôts		2 093	1 422
Impôts différés	7		
Impôts	7	-97	-55
Résultat des activités poursuivies après impôts		1 996	1 367
Résultat des activités abandonnées			-2 317
Résultat net		1 996	-950
Part du groupe		1 996	-950
Part des minoritaires		-	-

ETAT DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ

Résultat net après impôts		1 996	-950
Autres éléments du résultat global		51	658
Cash flow hedges	17.4.2	51	46
Ecart de conversion		-	612
Effet d'impôt		-	-
Résultat total global		2 046	-292
Part du groupe		2 046	-292
Part des minoritaires		-	-
Résultat de base des activités poursuivies par action		1,17 €	0,80 €
Résultat de base des activités abandonnées par action			-1,35 €
Moyenne pondérée du nombre d'actions en circulation pour le résultat de base	13.2	1 710 994	1 710 994

Les notes des pages 11 à 43 font partie intégrante de ces états financiers.

POSITION FINANCIERE - BILAN CONSOLIDÉ

Exercice clos le 31 décembre (K€)	Note	2012	2011
Actifs non courant			
Immobilisations corporelles	8.1	17 329	14 390
Immobilisations incorporelles	8.2	126	121
Immobilisations financières	8.3	152	921
Impôts différés	7.2	836	836
Garanties & dépôts		40	43
Total		18 483	16 311
Actifs courants			
Stocks	9	1 493	1 511
Créances	10	4 379	3 599
Trésorerie et équivalents de trésorerie	11	1 386	2 240
Total		7 258	7 350
Total de l'Actif		25 741	23 661
Capitaux propres	13		
Capital appelé		5 182	5 173
Prime d'émission		2 700	2 700
Réserves		6 814	4 819
Réserve instruments financiers	17	-67	-117
Total		14 630	12 575
Passifs non courants			
Établissements de crédit : Dettes à plus d'un an	13.3	3 332	5 405
Impôts différés	7		
Subventions			
Total		3 332	5 405
Passifs courants			
Instruments financiers dérivés	17	67	117
Dettes bancaires à court terme	13.3	3 172	1 097
Impôt courant	7		
Provisions	12.1	470	742
Créditeurs	12.2	4 070	3 724
Total		7 779	5 680
Total du Passif		25 741	23 661

Les notes des pages 11 à 43 font partie intégrante de ces états financiers.

ETAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE

Exercice clos le 31 décembre (K€)	Notes	2012	2011
Liquidités en début d'exercice	11	2 240	1 247
Cash flow des activités d'exploitation:			
Résultat d'exploitation et autres profits	3	2 759	1 948
Amortissements normaux	8	1 880	2 041
Amortissement des subventions			
Impôts	7	-97	-250
Diminution/(Augmentation) des créances	10	-780	-777
Diminution/(Augmentation) des stocks	19	18	-238
(Diminution)/Augmentation des créditeurs et provisions	12	75	320
Produits financiers	6	4	5
Charges financières	6	-670	-531
<i>dont intérêts payés aux banques</i>		<i>-533</i>	<i>-421</i>
Total cash flow issu des activités poursuivies		3 188	2 517
Total cash flow issu des activités abandonnées			439
Total cash flow des activités d'exploitation		3 188	2 956
Cash flow des activités d'investissement:			
Acquisitions et reclassements d'immobilisations	8	-4 824	-1 307
Subventions		-	-
Remboursements/(Paiements) emprunts financiers	8.3	769	-
Remboursements/(Paiements) cautions et dépôts		4	6
Total cash flow issu des activités poursuivies		-4 052	-1 301
Total cash flow issu des activités abandonnées			-114
Total cash flow des activités d'investissement		-4 052	-1 415
Ressources nettes de liquidités avant financement		-864	1 542

L'état continue sur la page suivante

ETAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE – SUITE

Ressources nettes de liquidités avant financement		-864	1 542
Cash flow des activités de financement:			
Remboursement d'emprunts à long terme incl écart de conversion et mouvement des frais financiers	13.1	-1 097	-1 256
Nouvel emprunt à long terme	13.1	1 048	-
Amortissements frais financiers		50	-15
Achat actions (contrat de liquidité)	13.2	9	4
Augmentation capital	13.2		
<i>Total cash flow issu des activités poursuivies</i>		10	-1 267
<i>Total cash flow issu des activités abandonnées</i>			-257
Total cash flow provenant des activités de financement		10	-1 524
Augmentation/ (Diminution) des liquidités		-854	18
Ecart de conversion		-	592
Total augmentation/ (diminution) des liquidités		-854	610
Impact cession des filiales Anglaises		-	383
Total augmentation/ (diminution) des liquidités		-854	993
Liquidités en fin d'exercice	11	1 386	2 240

Les notes des pages 11 à 43 font partie intégrante de ces états financiers.

ETAT DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

K€	Notes	Capital souscrit	Achat actions propres	Prime d'émission	Réserves	Réserve instruments financiers	Ecart de conversion	Total
Solde au 31 décembre 2010	13	5 190	-20	2 700	5 768	-163	-612	12 864
Bénéfice/(Perte) net pour la période					-950			-950
Ecart de conversion							612	612
Couverture de flux de trésorerie						45		45
Résultat global de la période					-950	45	612	-293
Achat action propres (contrat de liquidité)			4					4
Solde au 31 décembre 2011	13	5 190	-16	2 700	4 818	-117	-	12 575
Bénéfice/(Perte) net pour la période					1 996			1 996
Couverture de flux de trésorerie						50		51
Résultat global de la période					1 996	50	-	2 046
Achat action propres (contrat de liquidité)			9					9
Solde au 31 décembre 2012		5 190	-7	2 700	6 814	-67	-	14 630

Les notes des pages 11 à 43 font partie intégrante de ces états financiers.

NOTES

1. METHODES ET PRINCIPES COMPTABLES

(a) Activités

Coil S.A. (la « Société ») et sa filiale Coil GmbH ont pour activité le traitement de surface (anodisation) d'aluminium et interviennent en tant que sous-traitants spécialisés dans le traitement de surface, pour le compte des plus grands laminoirs d'aluminium, des transformateurs d'aluminium et de consommateurs finaux, principalement en Europe.

Coil S.A. est également fournisseur d'aluminium anodisé (métal plus traitement de surface) pour des projets architecturaux hors Europe.

(b) Faits significatifs de l'exercice

- Investissements en Allemagne et en Belgique

Dans l'objectif de recentrer les efforts du groupe sur son métier historique, l'anodisation en continu, les sociétés anglaises, sous contrôle commun, ont été cédées en date du 13 décembre 2011. En parallèle, le groupe a pris la décision d'investir dans une sixième ligne d'anodisation en continu sur son site en Allemagne ainsi que dans une réfection significative de la Ligne 1 en Belgique. Ainsi, pendant l'exercice, un montant de 3 039 K€ a été comptabilisé pour les travaux en Allemagne et un montant de 852 K€ a été comptabilisé pour les travaux sur la ligne 1 en Belgique. Ces montants se trouvent dans le compte immobilisations en cours.

(c) Principes comptables

Coil S.A. est une société de droit belge. La Société tient sa comptabilité en Euros (€).

Les comptes consolidés de Coil S.A. clos le 31 décembre 2012 comprennent la Société et ses filiales (ensemble « Coil », ou « le Groupe »). Le Conseil d'Administration a arrêté les comptes en date du 29 avril 2013.

(d) Déclaration de conformité

Les comptes consolidés au 31 décembre 2012 du Groupe sont établis en conformité avec le référentiel IFRS (International Financial Reporting Standards), tel que publié par l'IASB et adopté par l'Union Européenne au 31 décembre 2012, et présenté en détail sur le site internet http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias/index_fr.htm.

Le référentiel IFRS comprend les normes IFRS, les normes IAS (International Accounting Standards), ainsi que leurs interprétations IFRIC (International Financial Reporting Interpretations Committee).

Les méthodes comptables appliquées par le Groupe sont identiques à celles adoptées lors de la préparation des états financiers annuels du Groupe pour l'exercice 2011, à l'exception des normes et interprétations suivantes qui ont été appliquées à partir du 1er janvier 2012.

Les normes et amendements à des normes existantes, et les interprétations émises par l'IFRIC, tels que listés ci-après, qui ont été adoptés par l'Union européenne et dont l'application est obligatoire aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2012, sont les suivants :

- Amendements à IFRS 7 – Informations à fournir – Transferts d'actifs financiers

L'adoption de ces nouvelles normes, interprétations et amendements n'a pas eu d'impact significatif sur les états financiers du Groupe au 31 décembre 2012.

Le Groupe n'a pas opté pour une application anticipée des normes, amendements de normes et interprétations suivants (adoptés ou en cours d'adoption par l'Union Européenne) :

- Norme IFRS 10 — Etats financiers consolidés
- Norme IFRS 11— Accords conjoints
- Norme IFRS 12 — Information à fournir sur les participations dans d'autres entités
- Amendements IFRS 10, IFRS 11, IFRS 12 — Dispositions transitoires
- Norme IAS 27 Révisée (2011) - Etats financiers individuels
- Norme IAS 28 Révisée (2011) - Participations dans des entreprises associées et des coentreprises
- Norme IFRS 9 — Instruments financiers et Amendements à IFRS 9 et IFRS 7 — Date d'application obligatoire et informations à fournir sur la transition
- Norme IFRS 13 — Evaluation à la juste valeur
- Amendements à IAS 12 — Impôts différés liés à des actifs réévalués
- IAS 19 Révisée (2011) — Avantages au personnel
- Amendements à IFRS 7 — Informations à fournir- Compensation des actifs et passifs financiers
- Amendements à IAS 1 — Présentation des Autres Eléments du Résultat Global
- Amendements à IAS 32 — Compensation des actifs et passifs financiers
- Améliorations annuelles 2011

De nouvelles normes sur la consolidation ont été publiées et entreront en vigueur au titre des exercices ouverts à compter du 1er janvier 2014:

- IFRS 10 — Etats financiers consolidés : cette norme annule et remplace la norme IAS 27 et l'interprétation SIC 12. Elle présente une nouvelle définition du contrôle et donne des indications pour identifier les intérêts et droits dans une filiale. Les mécanismes de consolidation et la comptabilisation des transactions avec les actionnaires minoritaires et des changements de contrôle ne sont pas modifiés.
- IFRS 11 — Partenariat : cette norme annule et remplace la norme IAS 31 et aligne plus étroitement le traitement comptable chez les investisseurs avec leurs droits et obligations liés à l'accord conjoint. La possibilité offerte par IAS 31 d'utiliser la méthode de l'intégration proportionnelle pour les « joint ventures » (coentreprises) a été supprimée, seule la méthode de la mise en équivalence étant acceptée par IFRS 11.
- IFRS 12 — Informations à fournir sur les participations dans d'autres entités : cette norme regroupe l'ensemble des informations à fournir en annexe sur les différents types d'investissements, y compris les entités structurées non consolidées. Elle introduit également de nouvelles informations à fournir sur les risques auxquels est exposée une entité de par ses intérêts dans des entités structurées.
- Amendement IAS 27 — Etats financiers individuels : la norme IAS 27 ne traite plus que des états financiers individuels.
- Amendement IAS 28 — Participations dans des entreprises associées et des coentreprises : la méthode de la mise en équivalence reste inchangée, les « joint ventures » (coentreprises) sont incluses dans le champ d'application d'IAS 28.

Le Groupe mène actuellement des analyses sur les conséquences pratiques de ces nouveaux textes et les effets de leur application sur les comptes.

(e) Base de la présentation

Les comptes annuels sont présentés en Euros, arrondis au millier le plus proche. Ils sont préparés sur base du coût historique à l'exception des instruments financiers dérivés qui sont évalués et comptabilisés à leur juste valeur.

Les comptes annuels consolidés donnent la situation financière en date du 31 décembre 2012 et se rapportent à la période de 12 mois se clôturant au 31 décembre 2012.

La préparation des comptes annuels en conformité avec les IFRS requiert que le management procède à des estimations et définisse des hypothèses qui impactent le montant des actifs, passifs, charges et produits. La réalité peut différer de ces estimations. Les estimations comptables ainsi que les hypothèses sous-jacentes sont revues régulièrement. Les ajustements des estimations comptables sont comptabilisés dans la période au cours de laquelle elles ont été revues si cette revue ne concerne que cette période, ou dans la période au cours de laquelle la révision a eu lieu et dans les périodes futures si cette révision affecte tant la période actuelle que les périodes future.

Les estimations effectuées concernent plus particulièrement la dépréciation des créances clients et des stocks (dépréciation cumulée de 161 K€ et 387 K€ respectivement), les provisions pour indemnisation de qualité produit (provision de 240 K€) et les provisions pour départ en préretraite (provision de 230 K€), ainsi que les actifs d'impôts différés constatés sur les déficits reportables (836 K€).

Suite au changement de périmètre, le conseil d'administration a décidé de changer la présentation du compte de résultat. Celui-ci était est dorénavant présenté par nature et non pas par fonction. Cette présentation est aussi celle qui est utilisé par le management pour ses analyses.

(f) Règles de consolidation

La méthode de consolidation par intégration globale concerne toutes les filiales qui sont contrôlées par Coil S.A., la société mère. Les sociétés filiales sont celles dans lesquelles la Société détient, directement ou indirectement, plus de la moitié des droits de vote ou dans lesquelles la Société détient par ailleurs, un contrôle de fait, de façon à obtenir des avantages de ses activités.

Lorsqu'une filiale, au cours de l'exercice, commence à être contrôlée ou cesse d'être contrôlée, ses résultats sont inclus uniquement à partir de, ou jusqu'à la date à laquelle, le contrôle commence ou cesse.

Toute balance ou transaction entre les entreprises du Groupe est éliminée. Une liste des filiales du Groupe est fournie dans la Note 18.

(g) Devises

Les transactions libellées dans d'autres devises que l'Euro sont enregistrées initialement au taux en vigueur au jour de la transaction. Lors de la clôture de l'exercice, les créances et les dettes libellées en devises étrangères sont converties au taux de change en vigueur à la date de clôture. Les différences de conversion qui en résultent sont prises en compte dans le résultat de la période.

Les états financiers statutaires de chaque entité du groupe sont présentés dans la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel opère l'entité (sa monnaie fonctionnelle). Pour les états financiers consolidés, le compte de résultat et le bilan de chaque entité du groupe sont convertis en euro, qui est la monnaie fonctionnelle de la Société et la monnaie de présentation des états financiers consolidés.

Pour la présentation des rapports financiers consolidés, les actifs et passifs des filiales étrangères du Groupe sont convertis en euros en utilisant les taux de change en vigueur à la date de clôture. Les produits et les charges sont convertis au taux de change moyen. Les différences de conversion en résultants sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global et cumulées dans une composante distincte des capitaux propres (et ventilées entre part Groupe et intérêts minoritaires, le cas échéant).

Le Goodwill et autres ajustements de juste valeur résultant de l'acquisition d'entités dont la monnaie fonctionnelle n'est pas l'euro sont considérés comme étant des actifs et passifs de l'entité étrangère et sont donc convertis en euros au taux de clôture.

(h) Instruments financiers dérivés, opérations de couverture

Coil a recours à des instruments financiers dérivés pour se couvrir contre les risques de taux d'intérêt découlant de ses activités de financement (couverture de flux de trésorerie futurs attribuables à des dettes financières comptabilisées).

La politique de Coil consiste à ne pas s'engager dans des transactions spéculatives ou à effet de levier et à ne pas détenir ou émettre des instruments à des fins de transaction.

Les critères fixés par Coil pour classer un instrument dérivé parmi les instruments de couverture sont les suivantes :

- le Groupe s'attend à ce que la couverture soit efficace pour parvenir à compenser les variations de flux de trésorerie attribuables au risque couvert ;
- l'efficacité de la couverture peut être évaluée de façon fiable;
- il existe des documents appropriés décrivant la relation de couverture à l'origine de la couverture.

Les instruments financiers dérivés sont valorisés à leur juste valeur.

Les variations de la juste valeur d'un instrument de couverture qui correspond à une couverture efficace de flux de trésorerie, sont comptabilisées directement dans la réserve relative aux instruments de couverture dans les autres éléments du résultat global. La partie inefficace est comptabilisée directement dans le compte de résultat.

(i) Immobilisations

Immobilisations corporelles

Les immeubles, machines et outillages sont comptabilisés à leur prix d'acquisition, et sont diminués des amortissements cumulés et des dépréciations. Les terrains ne sont pas amortis. Le prix d'acquisition des immeubles, machines et outillages inclut le prix d'achat des matériaux, la main-d'œuvre, les frais environnementaux et les autres frais.

L'immeuble de Coil S.A. à Landen en Belgique a fait l'objet d'une réévaluation en 1989. L'écart de réévaluation correspondant, compris dans les capitaux propres, est transféré progressivement dans les réserves à concurrence des amortissements annuels actés sur cet écart de réévaluation. Depuis, Coil S.A. n'a plus appliqué que le traitement de référence du coût amorti pour ses immobilisations corporelles.

Les dotations aux amortissements sont calculées de manière à amortir les immobilisations de façon linéaire sur leur durée probable d'utilité. Les amortissements sont calculés à partir de la date à laquelle l'actif est disponible pour utilisation.

Les taux d'amortissement en vigueur sont les suivants :

Constructions	10 - 25 ans
Lignes de production no.4 et no. 5	20 ans
Petites machines et outillage	3 - 10 ans
Matériel roulant	3 - 10 ans
Mobilier	10 – 20 ans

Les subventions non remboursables dont a bénéficié la nouvelle ligne de production n° 5 de Coil GmbH en Allemagne ont été déduites de son prix d'acquisition au moment de leur encaissement. L'amortissement des investissements correspondants est calculé sur le montant net de subventions, voir Note 8.1.

Lorsque des éléments d'immobilisations corporelles ont des durées d'utilité différentes, ils sont comptabilisés séparément.

Les dépenses ultérieures ne sont portées à l'actif que si elles permettent d'augmenter les avantages économiques futurs générés par l'immobilisation corporelle. Les frais de réparation et d'entretien qui ne permettent pas d'augmenter les avantages économique futurs de l'actif concerné, sont comptabilisés en charges.

Leasing

Les installations et outillages pris en leasing pour lesquels la Société assume tous les risques et bénéfices sont classés sous la dénomination « leasing financier ». Les autres biens en leasing sont classés sous la dénomination «leasing opérationnel».

Les immobilisations financées au moyen de contrats de leasings financiers sont comptabilisées à l'actif et au passif initialement pour des montants équivalents à la juste valeur du bien loué ou pour des montants équivalents à la valeur actualisée des paiements minimaux si celle-ci est inférieure. Ces immobilisations suivent les méthodes et règles d'évaluation, amortissement et dépréciation de la catégorie de biens auxquelles elles sont rattachées. Les dettes de leasing sont diminuées des remboursements en capital, alors que la partie du paiement ayant trait à la charge d'intérêt est directement portée en résultat. Le groupe ne détient aucun leasing de ce type au 31 décembre 2012.

Les paiements effectués dans le cadre des leasings opérationnels sont enregistrés au compte de résultat, de manière linéaire, pendant la durée du leasing, sauf lorsqu'une autre alternative est plus représentative de la durée pendant laquelle la société bénéficie de l'usage de l'immobilisation.

Immobilisations incorporelles

Les logiciels et les charges liées à leur mise en service sont comptabilisés à leur prix d'acquisition et sont amortis sur 10 ans.

Les frais de recherche ainsi que les frais de développement qui ne répondent pas aux critères de comptabilisation d'un actif sont pris en charge au moment où ils sont encourus.

Goodwill – regroupements d'entreprises

Aucun goodwill ne figure au bilan au 31 décembre 2011 et 2012.

Les acquisitions de filiales et d'activités sont comptabilisées selon la méthode dite de l'acquisition. Le coût du regroupement d'entreprises correspond au total des justes valeurs (à la date d'échange) des actifs remis, des passifs encourus ou assumés, et des instruments de capitaux propres émis par le Groupe en échange du contrôle de l'entreprise acquise. Les actifs, les passifs et les passifs éventuels identifiables de l'entreprise acquise qui répondent aux critères de comptabilisation sont comptabilisés à leur juste valeur à la date d'acquisition.

Les frais d'acquisition sont comptabilisés en charges.

Le goodwill provenant de l'acquisition d'une filiale représente l'excédent du coût d'acquisition par rapport à la part d'intérêt du Groupe dans la juste valeur nette des actifs, des passifs et des passifs éventuels identifiables de la filiale comptabilisés à la date de l'acquisition (méthode du goodwill partiel). Pour chaque regroupement, le Groupe a la possibilité d'opter pour une évaluation à la juste valeur des intérêts non contrôlés. Dans ce cas le Groupe comptabilise un écart d'acquisition sur l'intégralité des actifs et passifs identifiables (méthode du goodwill complet).

Le goodwill est comptabilisé comme un actif évalué au coût diminué du cumul des pertes de valeur. Si le goodwill est négatif, il est immédiatement comptabilisé en résultat parmi les « Autres produits » de l'exercice.

Lors de la cession d'une filiale, le montant attribuable au goodwill est inclus dans la détermination du résultat de la cession.

Désormais seules les variations de pourcentage d'intérêt impliquant la perte ou l'acquisition du contrôle d'une entité pourront entraîner un impact en résultat. A contrario, les opérations n'affectant pas le contrôle ne se traduiront que par une nouvelle répartition des capitaux propres entre la part du groupe et les intérêts minoritaires.

Tests de dépréciation

Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur recouvrable d'un actif est inférieure à sa valeur comptable. La valeur recouvrable doit être estimée pour chaque actif pris individuellement. Si cela n'est pas possible, IAS 36 impose à une entreprise de déterminer la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie (UGT) à laquelle l'actif appartient.

Une unité génératrice de trésorerie est le plus petit groupe identifiable d'actifs dont l'utilisation continue génère des entrées de trésorerie. Celles-ci sont largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupe d'actifs.

La valeur recouvrable est définie comme la plus élevée de la juste valeur diminuée des coûts de cession ou de la valeur d'utilité.

La valeur d'utilité est la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs attendus de l'utilisation continue de l'actif et de sa cession à la fin de sa durée d'utilité.

La valeur d'utilité est déterminée par le Groupe à partir des flux de trésorerie estimés sur la base des plans ou budgets établis sur 5 ans maximum, les flux étant au-delà calculés par application d'un taux de croissance constant ou décroissant aux flux de la 5^{ème} année, et actualisés en retenant des taux du marché à long terme après impôt qui reflètent les estimations du marché de la valeur temps de l'argent et les risques spécifiques des actifs. La valeur terminale est déterminée à partir de l'actualisation à l'infini des flux calculés de la dernière année.

Toute perte de valeur constatée est affectée d'abord à la réduction de la valeur comptable des goodwill relatifs à l'UGT ou groupe d'UGT concerné, puis à la réduction de la valeur comptable des autres actifs de l'UGT. Une perte de valeur comptabilisée sur un goodwill n'est jamais reprise.

Les tests de dépréciation sont effectués à chaque clôture annuelle ou dès l'apparition d'un indice de perte de valeur pour les goodwill et les immobilisations incorporelles à durée de vie indéterminée.

Les UGT sont essentiellement déterminées par référence aux activités et marchés dans lesquels opère le Groupe.

(j) Stocks

Les stocks sont valorisés à la valeur d'acquisition ou à la valeur nette de réalisation si cette dernière est inférieure. Le coût est déterminé selon la méthode FIFO (« first-in, first-out ») ; il inclut les frais d'acquisition des stocks ainsi que les frais de transports et de conditionnements encourus. La valeur d'acquisition des stocks selon la méthode FIFO se justifie par le fait que le stock comptable se constitue de produits consommables (par exemple les produits chimiques) et de pièces de rechange.

La valeur nette de réalisation correspond au prix de vente estimé dans des conditions normales de marché, diminué des frais d'achèvement et des frais nécessaires à la réalisation de la vente.

Le stock des pièces détachées est régulièrement analysé et des moins-values peuvent être enregistrées en fonction de l'ancienneté, du degré de rotation et du caractère stratégique des pièces de rechange.

(k) Créances commerciales

Les créances commerciales sont initialement comptabilisées à leur juste valeur. A chaque clôture comptable, une revue des créances commerciales douteuses est effectuée sur base d'une analyse détaillée de tous les montants dont la date d'échéance a été dépassée de plus de 60 jours. Les créances douteuses sont provisionnées pour la totalité du risque estimé.

(l) Provisions

Des provisions sont constituées lorsque le Groupe a une obligation juridique ou une obligation implicite résultant d'événements survenus dans le passé, lorsqu'il est probable qu'une sortie de ressources générant des avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation et lorsque l'ampleur de cette obligation peut être estimée de manière assez fiable.

(m) Avantages du personnel

Provisions pour retraites et engagements assimilés

Régimes à cotisations définies

Les cotisations à payer dans le cadre d'un régime à cotisations définies se caractérisent par des versements à des organismes qui libèrent l'employeur de toute obligation ultérieure, l'organisme se chargeant de verser au salarié les montants qui lui sont dus. De ce fait, une fois les cotisations payées, aucun passif ne figure dans les comptes du Groupe.

Ces cotisations sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont encourues.

Régimes à prestations définies

Les engagements en matière de pensions, de compléments de retraite et d'indemnités de départ en retraite sont évalués en appliquant la méthode actuarielle des unités de crédit projetées conformément à la norme IAS 19. Cette méthode présente la valeur actuelle probable des droits acquis, évalués en tenant compte des augmentations de salaires jusqu'à l'âge de départ à la retraite, des probabilités de départ et de survie. Les hypothèses propres à chaque régime tiennent compte des contextes économiques et démographiques locaux.

La valeur inscrite au bilan au titre des avantages aux personnels et autres avantages à long terme correspond à la valeur actualisée des obligations futures nette des actifs de couverture.

Lorsque les avantages du régime sont améliorés, la quote-part des avantages complémentaires relatifs aux services passés rendus par les membres du personnel est comptabilisée en charges selon un mode linéaire sur la durée moyenne restant à courir jusqu'à ce que les droits correspondants soient acquis au personnel. Si les droits à prestations sont acquis immédiatement, le coût des avantages est comptabilisé immédiatement dans le compte de résultat.

Le Groupe a opté pour une comptabilisation des écarts actuariels intégralement en capitaux propres.

Plan de stock options

En décembre 2009, la Société a mis en place un plan de « stock options » au bénéfice des ouvriers éligibles de l'entreprise.

A la clôture du plan, au 22 février 2010, 5 000 stocks options ont été attribuées. Les caractéristiques de ce plan sont décrites en Note 13.2 de l'annexe. La juste valeur des options déterminée conformément à la norme IFRS 2 lors de leur attribution étant non significative, aucune charge n'a été comptabilisée au titre de l'avantage accordé.

(n) Emprunts portant intérêts

Les emprunts portant intérêts sont comptabilisés à leur coût initial (équivalent à leur juste valeur), diminué des coûts de transaction y afférents. Ensuite, ils sont valorisés à leur « coût amorti », toute différence entre la valeur nominale et la valeur de remboursement est étalée au compte de résultat pendant la durée de l'emprunt selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

(o) Dettes commerciales et autres dettes

Les dettes commerciales et autres dettes sont initialement comptabilisées au bilan à la juste valeur. Celle-ci correspond généralement au montant de la facture lorsqu'il s'agit de dettes à court terme. Elles sont ensuite comptabilisées au coût amorti.

(p) Impôts

Conformément à la norme IAS 12 « Impôts sur le résultat », des impôts différés sont calculés sur les différences temporaires entre la base imposable et la valeur en consolidation des actifs et passifs.

Toutefois et en application de la norme IAS 12, il n'est pas constaté d'impôt différé sur les différences temporaires générées par un goodwill dont la dépréciation n'est pas déductible.

Les actifs et passifs d'impôts différés sont évalués selon la méthode du report variable, sur la base des taux en vigueur ou quasi adoptés à la date de clôture. Les effets des modifications des taux d'imposition sont inscrits dans le résultat ou les capitaux propres au cours de l'exercice au cours duquel le changement de taux est décidé.

Les actifs et passifs d'impôts différés ne sont pas actualisés.

Les actifs d'impôts différés ne sont inscrits et maintenus au bilan que dans la mesure où il est plus probable qu'improbable qu'ils soient récupérés au cours des années ultérieures. L'appréciation par le Groupe de sa capacité à récupérer ces actifs, repose principalement sur les éléments suivants :

- les prévisions de résultats fiscaux futurs ;
- l'existence de différences temporaires taxables ;
- l'analyse de la part des charges exceptionnelles ne devant pas se renouveler à l'avenir, incluses dans les pertes passées ;
- enfin, l'historique des résultats fiscaux des années précédentes.

Les impôts sont comptabilisés au compte de résultats sauf s'ils concernent des éléments qui ont directement été comptabilisés dans les capitaux propres ; dans ce cas, les impôts sont également comptabilisés directement dans les capitaux propres.

L'impôt courant est le montant des impôts à payer sur les revenus imposables de l'année écoulée ainsi que tout ajustement aux impôts payés ou à payer relatifs aux années antérieures. Il est calculé en utilisant le taux d'imposition en vigueur à la date de clôture.

(q) Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires reprend le montant des ventes aux clients hors TVA et autres taxes sur le chiffre d'affaires.

Les ventes de services sont comptabilisées lorsque le service a été effectué et les risques et bénéfices sont transférés. En cas de risque concernant la réalisation du paiement intégral de ce chiffre d'affaires, la différence est provisionnée, soit par le biais des avoirs à établir, soit par la constitution d'une provision pour créances douteuses.

(r) Subventions

Les subventions gouvernementales ne sont reconnues que lorsque suffisamment de certitudes existent quant à leur octroi et quant au respect par la société des conditions associées à ces subventions. Les subventions sont prises en résultat de manière systématique, conformément au plan d'amortissement des immobilisations à l'origine de ces subventions.

Les subventions du Groupe ont principalement été obtenues lors de la construction de l'usine à Bernburg en Allemagne. Il s'agit de subventions reçues du Landesförderinstitut Sachsen-Anhalt, dont les fonds proviennent du « Land » Sachsen-Anhalt, de la République allemande et des fonds européen pour le développement régional et du Finanzamt, le ministère des finances allemand.

(s) Information sectorielle

Jusqu'à l'année dernière, les secteurs opérationnels régulièrement examinés par le management exécutif du Groupe étaient au nombre de deux :

- le secteur « anodisation en continu » (Coil S.A., Coil GmbH et United Anodisers SAS)
- le secteur « anodisation par lots » (United Anodisers Limited, United Anodisers Holding Limited, LHT Anodisers Limited, Heywood Metal Finishers Limited et Old LHT Limited.)

Ce dernier secteur a fait l'objet d'une cession en totalité le 13 décembre 2011 et la société United Anodisers SAS a été dissolue le 8 juin 2012.

Les données sectorielles du reporting interne et celles présentées dans les notes annexes ci-après suivent les mêmes règles comptables que celles utilisées pour les états financiers consolidés. La mesure de la performance de chaque segment est basée sur le résultat opérationnel.

2. INFORMATIONS PAR SEGMENT

Le secteur anodisation par lots a été cédé le 13 décembre 2011. Le groupe ne dispose donc plus que d'un seul secteur d'activité, le secteur Anodisation en continu.

Par activité	Anodisation en continu		Anodisation par lots		Consolidé	
	2012	2011	2012	2011	2012	2011
K€						
Compte de résultat						
Chiffre d'affaires	22 808	21 892	-	7 331	22 808	29 224
Chiffre d'affaires inter-secteur	-	-	-	-	-	-
Résultat opérationnel	2 759	1 948	-	-2195	2 759	-247
Revenus financiers	4	-	-	-	4	5
Frais financiers	-670	-	-	-	-670	-653
Résultat Net	1 996	-	-	-	1 996	-950
Autres informations						
Actifs segmentés (hors interco)	25 741	23 661	-	-	25 741	23 661
Dettes financières	6 504	6 502	-	-	6 504	6 502
Autres dettes	4 607	4 583	-	-	4 607	4 583
Investissements	4 805	1 265	-	110	4 805	1 375
Amortissements	1 880	2 041	-	80	1 879	2 121

La production de Coil GmbH est pour sa plus grande partie faite en sous-traitance pour Coil S.A., au sein du segment Anodisation en Continu. En conséquence, son chiffre d'affaires est presque entièrement éliminé dans les comptes consolidés. Les services de la société française, United Anodisers SAS étaient entièrement effectués pour le compte du groupe et la totalité de son chiffre d'affaires est éliminée dans les comptes consolidés.

Une partie du chiffre d'affaires du segment Anodisation en Continu correspond à des ventes incluant métal et traitement de l'aluminium (ventes de « package » ou « projets »). En 2012, le chiffre d'affaires correspondant à cette activité a atteint 2 103 K€ contre 2 353 K€ en 2011.

Les revenus du Groupe provenant de clients externes et les actifs non courants (autres que les instruments financiers et les impôts différés) sont répartis comme suit par zone géographique, la partie Royaume-Uni correspondant pour la plus grande partie au chiffre d'affaires des activités arrêtées:

K€	2012		2011		
	Chiffre d'affaires	Immobilisations	Chiffre d'affaires - activités poursuivies	Chiffre d'affaires	Immobilisations
Allemagne	12 947	11 418	12 149	12 184	8 900
Royaume-Uni	202	-	235	6 595	-
Belgique	2 580	6 037	2 692	2 692	5 574
France	1 649	-	1 838	2 004	37
Italie	3 411	-	2 906	3 232	-
Etats Unis	353	-	244	259	-
Asie	1 151	-	1 015	1 064	-
Autres pays	515	-	813	1 194	-
Total	22 808	17 455	21 892	29 224	14 511

En 2012, le Groupe a réalisé 83% de son chiffre d'affaires avec ses 10 principaux clients et le client le plus important a représenté plus de 35%.

3. RÉSULTAT OPERATIONNEL

Le résultat opérationnel est établi après déduction des coûts de production et des éléments suivants:

K€	2012	2011
Pertes de change	-33	-560

Les pertes de change enregistrées dans les comptes de l'exercice 2011 proviennent principalement de l'annulation de l'écart de conversion cumulée, en liaison avec la sortie du périmètre de consolidation des sociétés anglaises vendues.

4. FRAIS DE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

K€	2012	2011
Total des frais de recherche et développement de l'exercice	83	98

Les frais de recherche et développement concernent le développement et l'amélioration des procédés et produits existants et ne remplissent pas les conditions d'activation définies par IAS 38.

5. ANALYSE DES FRAIS DE PERSONNEL

Nombre d'employés et coûts y afférents	2012	2011 (activités poursuivies)	2011
Nombre moyen d'employés			
Direction et administration	34	34	61
Production	77	77	154
Total	111	111	215
Frais de personnel	K€	K€	K€
Salaires	4 032	4 279	7 000
Charges sociales et autres charges de personnel	1 982	1 883	2 370
Total	6 014	6 162	9 370

Les autres charges de personnel contiennent dorénavant les charges de personnel intérimaire, ce qui explique la différence de 4 K€ d'avec le chiffre publié dans le rapport 2011 pour les activités poursuivies (1 879 K€).

6. RÉSULTAT FINANCIER

K€	2012	2011
Produits financiers	4	5
Charges d'intérêts liées à la dette bancaire	-533	-421
Frais financiers et bancaires	-137	-110
Total	-666	-526

7. IMPÔTS

7.1. Impôts courants

Ventilation de la charge d'impôt au compte de résultat :

K€	2012	2011
Charge d'impôts courants :		
Exercice en cours	97	55
(Reprises)/Compléments de provision des exercices antérieurs	-	-
Impôts différés	-	-
Création et reprise de différences temporaires	-	-
Impôts différé actif calculé sur perte des exercices antérieurs	-	-
Total d'impôts repris en compte de résultats	97	55

Réconciliation de la charge d'imposition effective:

K€	2012	2011
Bénéfice avant impôts	2 093	1 422
Ajustement de la base taxable		
Charges non déductibles fiscalement	303	290
Intérêts notionnels	-231	-300
Total	2 165	1 412
Taux d'impôt en vigueur	33.99%	33.99%
Charge d'impôt sur base du taux applicable en Belgique	736	480
Effet des pertes de l'exercice pour lesquelles aucun impôts différé a été calculé	-	-
Différence de taux d'imposition	-	-
Utilisation de pertes fiscales récupérables	-639	-425
Impôt différé actif calculé sur pertes fiscales antérieures	-	-
Autres ajustements	-	-
Total	97	55
Taux effectif d'impôt	4.6%	3.9%

Les taux d'imposition applicables au Groupe dans les pays où il opère sont de 33,99% (Belgique) et 26,38% (Allemagne). L'impôt des sociétés est calculé sur base des comptes annuels de la société, établis conformément à la législation en vigueur dans le pays d'immatriculation des différentes sociétés.

Au 31 décembre 2012, la société mère faisait état de pertes fiscales de 16 801 K€ (2011: 17 895 K€) et Coil GmbH de 0 K€ (2011 : 285 K€). Les pertes fiscales de la maison mère peuvent, selon la législation belge en vigueur, être reportées et imputées sur les futurs revenus taxables, sans restriction de durée, à condition toutefois que les entreprises concernées ne modifient pas leurs activités ni leur structure juridique. Les pertes fiscales en Allemagne peuvent, sous certaines conditions, être reportées et imputées sur les futurs revenus taxables, sans restriction de durée.

7.2 Impôts différés

K€	Actifs		Passifs	
	2012	2011	2012	2011
Pertes fiscales reportées	836	836	-	-
Impôts différés bruts	836	836	-	-
Compensation fiscale	-	-	-	-
Impôts différés net	836	836	-	-

Les créances d'impôts calculées sur les pertes fiscales représentent une partie peu significative du montant potentiellement recouvrable et devraient, selon nos prévisions actuelles, être utilisées dans un futur proche.

Le montant des pertes fiscales dont les impôts différés ne sont pas activées à la clôture de l'exercice s'élève à 14 342 K€ (2011 : 15 382 K€).

8. IMMOBILISATIONS

8.1. Immobilisations corporelles

K€	Terrains et bâtiments	Installations et constructions	Mobilier machines et outillage	Total
Valeur d'acquisition:				
Au 1er janvier 2012	14 238	60 714	581	75 533
Additions	1 196	3 550	16	4 761
Au 31 décembre 2012	15 434	64 263	596	80 294
Amortissements:				
Au 1er janvier 2012	8 477	52 093	573	61 143
Dotations de l'exercice	414	1 405	9	1 828
Reclassement (dissolution filiale française)	-	-	-6	-6
Au 31 décembre 2012	8 890	53 498	576	62 965
VNC 31 décembre 2011	5 762	8 620	8	14 390
VNC 31 décembre 2012	6 544	10 765	20	17 329

Les acquisitions d'immobilisations sont pour la plupart liées aux projets de construction d'une ligne de production en Allemagne et la réfection d'une des lignes de production en Belgique, selon le détail ci-dessous :

Les dotations aux amortissements de l'exercice contiennent un montant de dépréciation « négative » qui correspond à la dépréciation des subventions reçues au moment de la construction d'une ligne de production en Allemagne en 2004. Le montant correspondant enregistré dans les comptes de l'année est de 235 K€ (2011 : idem).

8.2. Immobilisations incorporelles

K€	Software
Valeur d'acquisition:	
Au 1er janvier 2012	1 223
Additions	44
Au 31 Décembre 2012	1 266
Amortissements:	
Au 1er janvier 2012	1 102
Dotations de l'exercice	52
Reclassement (dissolution filiale française)	-13
Au 31 Décembre 2012	1 140
VNC 31 décembre 2011	121
VNC 31 Décembre 2012	126

8.3. Immobilisations financières

La créance présente en 2011 représentait pour sa totalité celle sur l'acquéreur des filiales anglaises correspondant à un montant nominal de 1 million de livres sterling, actualisé et converti en euros au taux de clôture. Cette créance a été cédée en 2012, voir partie liées. Le montant présent en 2012 constitue des créances vis-à-vis des personnes privées et est remboursable avant fin 2014.

K€	2012	2011
Créance long terme	152	921

9. STOCKS

K€	2012	2011
Stock de matière première	396	424
En-cours	69	140
Stock de produits finis	200	129
Stock de pièces de rechange	1 215	1 115
Valeur brute	1 880	1 808
Provision	-387	-297
Valeur nette	1 493	1 511

Après analyse du stock de pièces détachées, une moins-value de 90 K€ a été enregistrée dans les comptes de l'exercice, portant la provision pour dépréciation du stock à un total de 387 K€ et la valeur nette de ce stock à 828 K€.

10. CREANCES

K€	2012	2011
Créances clients - valeur brute	3 552	3 143
Créances clients - provision	-161	-
Créances clients - valeur nette	3 391	3 143
Autres créances	639	405
Charges à reporter	349	51
Total	4 379	3 599

Ventilation créances clients brutes :

K€	2012	2011
Part non échue	1 699	1 893
Echues à moins de 90 jours	1 145	941
Echues entre 90 jours et 6 mois	420	184
Echues entre 6 et 12 mois	58	38
Echues à plus de 12 mois	230	87
Total créances clients brutes	3 552	3 143

La provision pour créances douteuse a été effectuée en prenant en compte toutes les créances datant de plus 90 jours et dont la raison pour le retard n'est par un quelconque problème de qualité ou de litige.

Les autres créances contiennent au 31 décembre 2012 une créance auprès de l'administration fiscale allemande de 360 K€ correspondant à des sommes payées en avance mais qui ne sont pas dues. Les charges à répartir contiennent un montant de 295 K€ qui correspond aux charges financières liées à l'acceptation du contrat de prêt pour le financement de la ligne de production en Allemagne (voir faits significatifs de l'exercice et événements postérieurs à la clôture) Au moment de la mise à disposition de l'emprunt bancaire, cette somme sera comptabilisée en diminution des emprunts bancaires et sera prise en compte de résultat au fur et à mesure du remboursement de l'emprunt.

Au 31 décembre 2012, aucun effet à recevoir n'avait été escompté par le Groupe (2011: idem).

11. TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE

K€	2012	2011
Trésorerie	1 386	2 240

12. PROVISIONS ET CREDITEURS À COURT TERME

12.1 Provisions

K€	Provision pour charge de qualité	Provision pour pré-retraite	Total
Provision au 31/12/11	431	311	742
Reclassements	-249	-	-249
Dotations	136	-	136
Utilisations	-78	-	-78
Reprises	-	-81	-81
Provision au 31/12/12	240	230	470

Les reclassements ont eu comme contrepartie les provisions pour créances douteuses.

12.2 Créiteurs à court terme

K€	2012	2011
Fournisseurs	1 706	1 323
Charges à imputer	1 224	1 217
Dettes fiscales et sociales	1 140	1 184
Total	4 070	3 724

Les fournisseurs sont généralement payés à 60 jours et sans paiement d'intérêts. Le fournisseur le plus important de la Société est payé à 60 jours; au-delà de ce délai des intérêts sont payables au taux légal.

13. LE FINANCEMENT DU GROUPE

13.1 Structure financière du Groupe

La structure financière du Groupe est constituée des capitaux propres détenus par les actionnaires de la maison-mère, incluant le capital, les réserves et le report à nouveau illustré dans le paragraphe 13.2 ci-dessous, ainsi que des dettes, incluant les emprunts illustrés dans le paragraphe 13.3 ci-dessous, et les liquidités et assimilés liquidités.

Le coefficient d'utilisation des fonds propres

Le Groupe s'est placé dans une optique de désendettement depuis plusieurs années. En conséquence, le coefficient d'utilisation des fonds propres n'est plus que de 35% au 31 décembre 2012 (34% au 31 décembre 2011).

K€	2012	2011	2010
Dettes bancaires	6 504	6 502	9 173
Liquidités et équivalents de liquidité	-1 386	-2 240	-1 247
Dettes nettes	5 118	4 262	7 926
Capitaux investis (capitaux propres du Groupe)	14 630	12 575	12 864
Rapport entre la dette nette et les capitaux investis	0,35	0,34	0,62

Analyse de l'évolution de la structure de financement

K€	Emprunts	Capital
Au début de l'exercice (hors frais capitalisés):	6 696	5 173
<i>Dont</i>		
<i>A moins d'un an</i>	<i>1 097</i>	<i>-</i>
<i>A plus d'un an</i>	<i>5 599</i>	<i>-</i>
Mouvements de l'exercice:		
Remboursements d'emprunts à long terme	-1 097	-
Mouvement dans les encours de disponibilités de caisse	750	-
Nouveaux emprunts à long terme	298	-
Rachat actions propres (contrat de liquidité)	-	9
A la clôture de l'exercice (hors frais capitalisés):	6 647	5 182
<i>Dont</i>		
<i>A moins d'un an</i>	<i>3 172</i>	<i>-</i>
<i>A plus d'un an</i>	<i>5 478</i>	<i>-</i>

13.2 Capitaux propres

Le capital souscrit de la société comprend les actions ordinaires, sans notion de valeur nominale, suivantes :

	Nombre d'actions ordinaires	K€
Au 1er janvier et au 31 décembre 2012	1 710 994	5 190
<i>Dont</i>		
<i>Actions au porteur</i>	<i>1 710 993</i>	
<i>Actions nominatives</i>	<i>1</i>	

En application des dispositions de la loi belge et des statuts de la société, chaque action ordinaire confère à son porteur le droit:

- de recevoir les dividendes décidés par le Conseil d'Administration, conjointement à d'autres formes de distributions réalisées au prorata
- de voter lors de l'Assemblée Générale annuelle et lors des Assemblées Générales Extraordinaires des actionnaires de la société.

La société a émis 336 449 parts de fondateur (2011: idem), non transférables. Une part de fondateur n'a pas de valeur économique en termes de dividendes ou d'autres distributions, mais il confère le même droit de vote qu'une action ordinaire.

Nombre d'actions utilisé pour le calcul du résultat de base par action	2012	2011
Actions ordinaires au 1 ^{er} janvier	1 710 994	1 710 994
Effet des actions émises	-	-
Nombre moyen pondéré d'actions	1 710 994	1 710 994

Prime d'émission

K€	2012	2011
Au 31 décembre	2 700	2 700

Dividendes

Aucun dividende n'a été versé par le société au titre de l'exercice clos.

Achat d'actions propres

La Société a procédé en 2012 à des rachats d'actions propres dans le cadre d'un contrat de liquidité conclu avec la société de bourse française Portzamparc, exclusivement pour assurer la liquidité de l'action Coil, cotée sur Alternext Paris. Ces rachats d'actions ont fait l'objet d'un rapport mensuel à l'Autorité des Marchés Financiers en France («AMF»).

Le pair comptable des actions acquises ou cédées pendant l'exercice 2012 s'élève à 3,03€. Les 49 918 actions acquises en 2012 représentent 2.9 % du capital souscrit et les 51 363 actions propres cédées en 2012, 3% du capital souscrit. Le prix total des acquisitions d'actions propres en 2012 s'élève à 198 580 € et les cessions en 2012 représentent une contrevaletur totale de 201 271€. Le nombre total d'actions détenues en propre par la Société au 31 décembre 2012 est de 2 449, représentant 0,14% du capital souscrit. Depuis le démarrage du contrat, la Société a fait l'acquisition d'un total de 379 662 actions propres et à la cession d'un total de 386 515 actions propres.

Plan d'options proposé aux ouvriers de la Société

En décembre 2009, la Société a mis en place un plan de « stock options » au bénéfice des ouvriers éligibles de l'entreprise.

A la clôture du plan, au 22 février 2010, 5 000 stocks options ont été attribuées. Les caractéristiques de ses options sont les suivantes :

Options	
Date d'autorisation par l'assemblée générale	11/08/2009
Date d'attribution	22/02/2010
Période d'exercice des options	du 01/01/13 au 15/12/14
Date d'expiration de l'exercice des options	15/12/2014
Condition d'exercice des options	Etre salarié du Groupe à la date d'exercice
Nombre de bénéficiaires	10
Nombre d'options émises	23 500
Nombre d'options attribuées	5 000
Nombre d'options exercées depuis leur attribution	0
Nombre d'options annulées	0
Nombre d'options en vigueur au 31/12/2012	5 000
Prix d'exercice en euros	3,57 €

Au 31 décembre 2012, le prix de l'action était de 3,00 €. Dans la mesure où la juste valeur de ce plan est peu significative, aucune écriture n'a été enregistrée dans les comptes consolidés du Groupe.

13.3 Détail des emprunts bancaires (avant couverture)

K€	Echéances	Taux d'intérêt	2012	2011
Coil S.A.				
Crédit d'investissement	1998-2018	5,15%	177	208
Crédit d'investissement	2011-2015	5,075%	661	860
Crédit d'investissement	2011-2015	EURIBOR+2,5%	630	840
Crédit d'investissement	2012-2015	EURIBOR+3,5%	149	-
Crédit d'investissement	2012-2015	3,81%	149	-
Autres emprunts	31/12/2015	EURIBOR+2,5%	750	-
Frais de financement	-	-	-44	-58
Coil GmbH				
Crédit d'investissement	2004-2019	4,30%	2 500	2 885
Crédit d'investissement	2004-2018	EURIBOR +1,85%	1 355	1 581
Autres emprunts	2005-2018	EURIBOR+1,85%	276	322
Frais de financement	-	-	-100	-136
Total			6 504	6 502

Échéancier de la dette bancaire (répartition hors couverture):

K€	Au taux fixe		Au taux variable		Total	
	2012	2011	2012	2011	2012	2011
A moins d'un an	650	615	519	482	1 169	1 097
Plus d'un an, moins de deux ans	685	625	532	482	1 217	1 107
Plus de deux ans, moins de trois ans	696	636	1 282	482	1 978	1 118
Plus de trois ans, moins de quatre ans	440	647	284	482	725	1 129
Plus de quatre ans, moins de cinq ans	415	415	272	272	687	687
Plus de cinq ans	600	1 015	272	543	872	1 558
Total	3 487	3 953	3 160	2 743	6 648	6 696
Frais financiers	-	-	-	-	-144	-194
Total	3 487	3 953	3 160	2 743	6 504	6 502

Les échéances des dettes à long terme à taux fixe ne dépassent pas 6 ans (2011: 7 ans). Le taux d'intérêt effectif moyen pondéré pour les emprunts est de 8.05% par an (2011: 4.9% par an), cela dû aux intérêts payés sur l'emprunt allemand qui n'avait pas encore mis à disposition (voir événements importants et événements postérieurs). Le Groupe couvre une partie des emprunts via des swaps de taux échangeant un intérêt à taux fixe contre un intérêt à taux variable (voir Note 19).

Le groupe a payé 160 K€ d'intérêt de mise à disposition d'un emprunt lié au projet de construction allemand, alors que les fonds n'ont pas encore été tirés.

L'importance des investissements ont amené le dépassement d'un des ratios bancaires (covenants) et en conséquence, la totalité des crédits avec les banques BNPParibasFortis et la Banca Monte Paschi, se trouvent « en défaut ». La Société a cependant obtenu un « waiver » et ce dépassement n'a eu aucune conséquence pour la Société, hormis le reclassement en court terme de la totalité de ces crédits.

Montants des crédits en défaut au 31 décembre :

K€	2012	2011
Crédits en défaut - total dû	2 415	-

Échéancier de la dette bancaire (répartition hors couverture) après reclassement de toutes les échéances des crédits en défaut dans la catégorie « A moins d'un an » :

K€	Au taux fixe		Au taux variable		Total	
	2012	2011	2012	2011	2012	2011
A moins d'un an	1 372	615	1 801	482	3 172	1 097
Plus d'un an, moins de deux ans	385	625	272	482	656	1 107
Plus de deux ans, moins de trois ans	385	636	272	482	656	1 118
Plus de trois ans, moins de quatre ans	385	647	272	482	656	1 129
Plus de quatre ans, moins de cinq ans	385	415	272	272	656	687
Plus de cinq ans	577	1 015	272	543	849	1 558
Total	3 487	3 953	3 160	2 743	6 647	6 696
Frais financiers	-	-	-	-	-144	-194
Total	3 487	3 953	3 160	2 743	6 503	6 502

14. DROITS ET ENGAGEMENTS

14.1 Engagements

Les paiements de loyers minimaux dans le cadre de leasings opérationnels non résiliables s'établissent comme suit :

K€	2012	2011
A moins d'un an	253	184
Entre deux et cinq ans	332	391
Total	585	575

Ces leasings concernent en général des locations de véhicules de société ou des camions ou équipement industriels, dont certains donnent la possibilité d'exercer une option d'achat à la fin du leasing. Les montants représentent la somme des flux futurs non actualisés.

Au 31 décembre 2011 et 2012, le groupe n'avait aucun engagement de leasing financier.

Certains actifs de la société font l'objet d'une inscription hypothécaire de premier rang. Au 31 décembre 2012, ils se chiffraient à 1 153 K€ (2011: 1 302 K€) pour Coil S.A., 6 124 K€ (2011: 5 239 K€) en premier et second rang pour Coil GmbH. Coil S.A. se porte caution de Coil GmbH pour un montant maximum de 13 580 K€. Par ailleurs, le fonds de commerce de la Société Coil S.A. a été nanti à l'occasion de la mise en place des nouveaux emprunts bancaires et le groupe s'est engagé à ne pas hypothéquer davantage les immobilisations du groupe.

14.2 Passifs éventuels

Dans l'exercice de ses activités, le Groupe reçoit, de temps à autre, des réclamations concernant les produits traités. Lorsque ce genre de réclamation met clairement en cause sa responsabilité, la politique de la société a toujours été de régler le litige au plus vite et de constituer des provisions raisonnables en contrepartie de ces risques. Dans d'autres cas, la société peut être amenée à participer avec d'autres parties à une procédure juridique au terme de laquelle la responsabilité finale pourra être imputée au fournisseur de métal, au fournisseur de matières premières, voire à la partie responsable de l'usage final ou de l'installation du métal traité par la société. Comme il est d'usage dans ce genre de situation, il se peut en outre que le montant réclamé par une tierce partie excède toute indemnisation raisonnable du préjudice que ladite tierce partie affirme avoir subi. Cela étant, le Groupe ne considère pas qu'une ou plusieurs réclamations en suspens puissent avoir une incidence significativement négative sur ses activités ou sa situation financière, hormis les montants qui ont été provisionnés dans les comptes. Au 31 décembre 2012, le montant de ces provisions s'élevait à 240 K€.

15. PENSIONS

15.1 Plan de pensions

Les plans de type « régime à prestations définies » concernent uniquement 4 personnes employées en Belgique.

Provision pour engagement net reconnue au bilan :

K€	2012	2010
Valeur actualisée des obligations de pension financées	46	30
Juste valeur des actifs du plan	37	27
Valeur actualisée des obligations de pension non-financées	9	3

Les actifs sont détenus par des compagnies d'assurance et sont financés par des contributions de Coil et par les membres du personnel.

L'évaluation actuarielle des actifs du plan et obligations liées à ce plan a été effectuée au 31 décembre 2012 (le dernier a été faite au 31 décembre 2010) par EBCS N/V. Les hypothèses principales utilisées pour la valorisation actuarielle sont illustrées ci-dessous :

%	2012	2010
Taux d'actualisation	3,00	4,25
Retour attendu sur actifs du plan	3,25	3,25
Taux d'augmentation de salaire attendu	2	2
Inflation	2	2
Taux de rendement attendu des actifs	3,25	3,25

Le montant comptabilisé en charges de l'exercice au titre des régimes à cotisation définies s'élève à 68 K€.

Les charges liées aux plans de pensions sont présentées sur la ligne « Charges de personnel » du compte de résultat.

15.2 Provision pour départs en pré-retraite

En prévision d'éventuels paiements pour départs en pré-retraite, la société a provisionné les montants suivants :

K€	2012	2011
Provision pour départ à la retraite	230	311

16. PARTIES LIEES

Le Groupe a enregistré les charges suivantes pour rémunération et autres avantages des principaux dirigeants durant l'exercice :

Catégorie de partie liée K€	Rémunération incluant indemnités de départ
Administrateurs	238
Administrateur délégué (CEO)	816
Management exécutif	641

Elles représentent les avantages à court terme payés et / ou enregistrés en charges dans les comptes ainsi que les éventuels indemnités de licenciement payés pendant l'exercice. Les dirigeants ne bénéficient d'aucun autre avantage (indemnités de départs en retraites, de fin de contrats de travail ou paiement en actions).

Au 31 décembre, le Groupe avait enregistré une charge à payer totale de 160 K€ pour rémunération due aux administrateurs.

M. Clarke est, directement ou indirectement, le propriétaire majoritaire de la société United Anodisers (Batch) Limited. Cette société avait le 13 décembre 2011 acquis la totalité des actions de la société United Anodisers Holding Limited. Les détails concernant cette opération ont été décrits dans le rapport de gestion et la Note 2 du rapport financier 2011.

Au 31 décembre 2011, le Groupe détenait une créance sur la société United Anodisers (Batch) Limited pour un montant nominal de 1 million de livres sterling enregistrée dans les comptes pour un montant actualisé de 921 K€. Cette créance a été cédée en faveur de Mr James Clarke pour un montant de 607 K€, encaissé le 1^{er} août 2012 ce qui a engendré une charge dans les comptes de la société de 314 K€.

En Août 2012, un accord a été conclu entre United Anodisers Limited et le liquidateur d'Italfinish pour reprendre en location-gérance ou éventuellement acquérir les actifs de cette société. Les actifs concernés incluent une ligne d'anodisation par lots et une ligne d'anodisation en continu. Ces deux lignes sont susceptibles, dans une certaine mesure, de concurrencer les activités du groupe.

Au 31 décembre, les seules autres créances et dettes existantes avec parties liées étaient celles avec d'autres entreprises du groupe et ont en conséquence été éliminées dans les états financiers présentés.

17. INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DES RISQUES

17.1 Classification comptable et valeur de marché des instruments financiers

La classification des instruments financiers détenus par le Groupe et leur valeur de marché s'analysent comme suit :

K€	2012		2011	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
Actifs financiers				
Instruments dérivés évalués en juste valeur et qualifiés d'instruments de couverture	-	-	-	-
Prêts et créances au coût amorti	4 056	4 056	3 599	3 599
Trésorerie et équivalents de trésorerie en juste valeur	1 386	1 386	2 240	2 240
Passifs financiers				
Instruments dérivés évalués en juste valeur et qualifiés d'instruments de couverture	67	67	117	117
Emprunts et dettes au coût amorti	11 114	11 127	10 968	10 993

Sauf exceptions détaillées dans le tableau ci-dessous, les administrateurs considèrent que la valeur comptable des actifs et des passifs financiers valorisés à leur coût amorti dans les états financiers est proche de leur juste valeur :

K€	2012		2011	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
Emprunts bancaires à taux d'intérêt fixe	3 487	3 500	3 487	3 505

Les valeurs mobilières de placement qualifiées d'équivalents de trésorerie à la clôture de l'exercice sont comptabilisées en juste valeur par résultat, leur juste valeur étant basée sur leur valeur de marché (cours coté).

Les emprunts et dettes financières sont comptabilisés au coût amorti, calculé à l'aide du taux d'intérêt effectif (TIE). Pour les emprunts bancaires du Groupe contractés à taux variables basés sur l'Euribor 3 mois, leur juste valeur à la clôture est assimilée à leur valeur au bilan.

La juste valeur des créances clients et des dettes fournisseurs est assimilée à leur valeur au bilan, compte tenu des échéances très courtes de paiement de ces créances. Il en est de même pour les autres créances et les autres dettes courantes.

La juste valeur des swaps correspond à la valorisation de ces instruments effectuée par leur banque émettrice.

Le Groupe a distingué trois catégories d'instruments financiers selon les conséquences qu'ont leurs caractéristiques sur leur mode de valorisation et s'appuie sur cette classification pour exposer certaines des informations demandées par la norme IFRS 7 :

- catégorie de niveau 1 : instruments financiers faisant l'objet de cotations sur un marché actif ;
- catégorie de niveau 2 : instruments financiers dont l'évaluation fait appel à l'utilisation de techniques de valorisation reposant sur des paramètres observables ;
- catégorie de niveau 3 : instruments financiers dont l'évaluation fait appel à l'utilisation de techniques de valorisation reposant pour tout ou partie sur des paramètres inobservables ; un paramètre inobservable étant défini comme un paramètre dont la valeur résulte d'hypothèses ou de corrélations qui ne reposent ni sur des prix de transactions observables sur les marchés, sur le même instrument à la date de valorisation, ni sur les données de marché observables disponibles à la même date.

A la clôture, le Groupe détient les actifs et passifs financiers suivants évalués en juste valeur :

K€	Ventilation par catégorie			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actifs				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 386	-	-	1 386
Passifs				
Instruments dérivés	-	67	-	67

17.2 Objectifs de la gestion du risque financier

Ces risques comprennent le risque de marché (notamment le risque de change, les risques sur taux d'intérêt liés à la juste valeur et le risque de prix), le risque de crédit, le risque de liquidité et les risques sur taux d'intérêt liés aux liquidités.

Le Groupe s'efforce de minimiser les effets de ces risques en utilisant de temps en temps des instruments financiers dérivés pour couvrir cette exposition. L'utilisation de dérivés financiers est décidée au cas par cas. Le Groupe n'engage, ni ne négocie d'instruments financiers, y compris des instruments financiers dérivés, à des fins spéculatives.

17.3 Risque de crédit

Le risque de crédit auquel le Groupe est exposé provient essentiellement des créances et engagements commerciaux vis-à-vis des clients du Groupe, ainsi que de la trésorerie et des équivalents de trésorerie en dépôt auprès des établissements bancaires et des instruments financiers et produits de gré à gré contractés avec des institutions financières.

Le Groupe a adopté une politique qui n'autorise à commercer qu'avec des contreparties solvables et à obtenir des garanties suffisantes, le cas échéant, afin d'atténuer le risque de défaillances.

Les clients se répartissent entre différents secteurs industriels et différentes zones géographiques. L'évaluation continue du crédit se fait en fonction de la santé financière des clients et, le cas échéant, une couverture par une assurance-crédit est mise en place. Le Groupe utilise les informations financières à la disposition du public et ses propres antécédents de négociation pour coter ses principaux clients.

Le risque de crédit sur les avoirs liquides et instruments financiers dérivés est limité parce que les contreparties sont des banques dont la cote de crédit attribuée par des agences de notation internationales est élevée.

17.4 Risques de marché

Les activités du Groupe l'exposent en tout premier lieu au risque de variation des taux de change des devises étrangères et des taux d'intérêt. Le Groupe engage certains instruments financiers dérivés pour gérer son exposition au risque de variation des taux d'intérêt et des taux de change des devises étrangères, notamment :

- des contrats de change à terme pour couvrir le risque de variation des taux de change provenant de l'exportation. Aucun contrat n'a été en contracté pendant l'exercice 2012 ;
- des swaps de taux d'intérêt pour atténuer le risque de hausse des taux d'intérêt.

17.4.1 Gestion du risque de variation des taux de change des devises étrangères

Le Groupe effectue certaines transactions libellées en monnaies étrangères. Le chiffre d'affaires réalisé en USD pendant l'année 2012 a atteint 453 K\$ (2011 : 338 K\$). L'exposition au risque de variation des taux de change est minimale du fait que les revenus et charges libellés en monnaie étrangère sont en général engagés simultanément et majoritairement sur les mêmes durées. Quand cela n'est pas le cas, le Groupe peut décider d'utiliser des contrats de change à terme.

Analyse de sensibilité aux devises étrangères

La valeur comptable des devises étrangères du Groupe dénommées actifs monétaires et passifs monétaires à la date du bilan est la suivante :

K€	USD	
	2012	2011
Actifs courants	333	91
Passifs courants	96	18
Position bilancielle nette avant gestion	237	73
Couvertures en cours à la date de clôture	-	-
Position bilancielle nette après gestion	237	73
Cours des devises contre euro	1,321	1,295
Impact d'une variation du cours de plus ou moins 10 %	non significatif	non significatif

17.4.2 Gestion du risque de liquidité et variation des taux d'intérêts

Le risque de liquidité est le risque de ne pas disposer des fonds nécessaires pour faire face aux engagements à leur échéance. Il concerne, d'une part, le risque que des actifs ne puissent être vendus rapidement dans des conditions satisfaisantes en cas de besoin et, d'autre part, le risque d'exigibilité anticipée des passifs ou de non-accès au crédit à des conditions satisfaisantes.

Concernant les actifs financiers, le Groupe dispose essentiellement de disponibilités à l'exception des actifs financiers dédiés au financement de ses engagements au titre des pensions, et des créances envers ses clients (cf. risque de crédit). Le Groupe ne dispose donc pas de titres financiers significatifs susceptibles de présenter un risque de liquidité.

Dans la mesure du possible, le Groupe gère le risque de liquidité en se ménageant des réserves adéquates, des facilités bancaires et des facilités d'emprunt de réserve, en surveillant les prévisions et les flux de trésorerie réels et en ajustant les dates d'échéance des actifs et passifs financiers.

Tableaux des risques de liquidité et de variation des taux d'intérêt

Les taux d'intérêts et les échéances de remboursement des emprunts sont détaillés dans la Note 15.

Gestion des risques sur taux d'intérêts

Le Groupe est exposé au risque de taux d'intérêt presque exclusivement du fait de son endettement à long terme. Le risque est géré par le Groupe en maintenant un équilibre entre les emprunts à taux fixe et à taux variable, en ayant recours à des contrats de swap de taux d'intérêt et des accords de taux futur. Les activités de couverture sont régulièrement évaluées en matière de taux d'intérêt et de prise de risques, en vue d'optimiser les stratégies de couverture.

Analyse de sensibilité aux mouvements des taux d'intérêt

L'analyse de sensibilité a été effectuée en fonction de l'exposition aux taux d'intérêt pour les instruments dérivés et non dérivés à la date du bilan. Pour les dettes à taux variable, l'analyse porte sur la moyenne des encours du début et à la fin de l'année. Une augmentation ou une diminution de 1% est utilisée pour indiquer le risque de taux d'intérêt en interne aux membres de la direction.

Si les taux d'intérêt avaient varié de 1%, toutes choses demeurant égales par ailleurs, le bénéfice du Groupe au 31 décembre 2012 aurait diminué ou augmenté de 27 K€ (2011: 34 K€). Ce montant est calculé par rapport à l'exposition du Groupe aux taux d'intérêt sur ses emprunts à taux variable.

Contrats de swap de taux d'intérêt

Au 31 décembre 2012 et 2011, Coil GmbH était couverte contre les fluctuations des taux d'intérêt variables par les contrats de swap de taux d'intérêt suivants:

Débiteur	Montant (K€)	Echéance	Contrepartie	Dû par le Groupe	Dû au Groupe	Valeur réelle au 31 décembre 2012 (K€)	Valeur réelle au 31 décembre 2011 (K€)	Impact sur le résultat global total 2012 (K€)
Coil GmbH	1 498	30/12/2013	Commerzbank	6,67 %	EURIBOR 3 mois + 1,85 %	-67	-117	50

Les swaps de taux d'intérêt entre la Société et ses contreparties font l'objet d'un règlement net une fois par trimestre. Le taux flottant sur les swaps des taux d'intérêt est le taux interbancaire en Euros (EURIBOR). Le Groupe règle la différence entre le taux d'intérêt fixe et le taux d'intérêt flottant sur une base nette.

Tous les contrats de swap de taux d'intérêt échangeant des montants d'intérêt à taux variable contre des montants d'intérêt à taux fixe, constituent des couvertures de flux de trésorerie dont le but est de réduire l'exposition du Groupe au risque de liquidité résultant du taux d'intérêt variables des emprunts. Les swaps de taux d'intérêt sont parfaitement adossés aux emprunts couverts et sont donc totalement efficaces.

Les tableaux ci-dessous détaillent les échéances contractuelles du Groupe concernant ses passifs financiers. Les tableaux ont été élaborés en fonction des flux de trésorerie non actualisés des emprunts bancaires sur la base de la première date à laquelle le paiement peut être exigé du Groupe. Le tableau inclut les flux de trésorerie se rapportant aux sommes principales, aux intérêts contractuels et aux instruments dérivés.

K€	Flux de trésorerie dans la période:			
	Un an maximum	De deux à cinq ans	Après cinq ans	Total
2012				
Instruments à taux d'intérêt fixe	792	2 519	619	3 930
Instruments à taux d'intérêt variable	590	2 384	275	3 249
Instruments dérivés (swaps)	45	-	-	45
Total	1 427	4 903	895	7 224
2011				
Instruments à taux d'intérêt variable	560	1 880	559	2 999
Instruments à taux d'intérêt fixe	779	2 696	1 072	4 547
Instruments dérivés (swaps)	56	37	-	93
Total	1 395	4 613	1 631	7 639

18. FILIALES DE COIL S.A.

Le tableau ci-dessous reprend la liste des sociétés dans lesquelles la Société détient des actions directement ou indirectement.

Nom de la société	Pays de constitution	% du capital détenu (directement ou indirectement)
Coil GmbH	Allemagne	100%

L'entité juridique française a été dissolue à la date du 8 juin 2012.

19. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE

Nouveaux investissements en Allemagne et acceptation d'un prêt bancaire

En 2011, le Groupe a annoncé qu'il avait l'intention d'investir dans son site de production à Bernburg en Allemagne. Les investissements proposés sont conçus pour répondre aux difficultés à répondre à la demande actuelle et également accroître la capacité de production pour accélérer le développement sur les marchés émergents hors d'Europe.

L'objet est de construire une nouvelle ligne d'anodisation en continu d'une capacité de 15.000 tonnes et dédiée à la production de tôles épaisses pour les marchés du bâtiment, une ligne de coupe à longueur permettant de transformer les bobines d'aluminium en tôles, ainsi qu'un nouvel entrepôt logistique.

Cet investissement avait été suspendu par le conseil d'administration vers le milieu de l'année 2012 et les travaux ont été arrêtés.

Lors de sa réunion du 25 mars 2013, le Conseil d'Administration a décidé de réactiver l'investissement dans la ligne 6 à Bernburg, en Allemagne, pour un montant de 22 M€. L'investissement initial est intégralement financé par les flux de trésorerie internes. Le reste du financement sera issu de la dette bancaire à long terme, soit 38% et des subventions d'investissements du gouvernement régional de Saxe Anhalt, à hauteur de 38%. Cette nouvelle ligne devrait entrer en production au cours du quatrième trimestre 2014. Un accord a été conclu avec la Commerzbank pour financer un montant de 7 950 K€ sous forme d'un crédit long terme sur 10 ans, un crédit d'investissement de 1 100 K€ sur 4 ans et demi et un crédit relais de 3 500 K€ pour couvrir les besoins en fonds de roulement en attendant le versement de la totalité des subventions.

20. INFORMATIONS RELATIVES A L'ARTICLE 134 DU CODE DES SOCIETES SUR LES EMOLUMENTS RECUS PAR NOTRE SOCIETE DE COMMISSARIAT AUX COMPTES

Nous vous informons des émoluments reçus par notre société de commissariat aux comptes au titre de l'exercice 2012.

Commissariat aux comptes	52 K€
Autres missions d'attestation	1 K€
Autres missions	6 K€

COMPTES STATUTAIRES 2012

Comptes annuels statutaires audités de la société
Coil S.A./N.V.

pour l'exercice clos le 31 décembre 2012
préparés conformément aux normes belges

COIL NV/SA - RAPPORT DE GESTION 2012

Chers Actionnaires,

Conformément à l'article 96 du Code des sociétés (**C. soc.**), nous avons l'honneur de vous présenter le rapport de gestion statutaire relatif à l'exercice social clôturé au 31 décembre 2012 de votre société et de soumettre à votre approbation les comptes annuels arrêtés à cette date.

1 EVOLUTION DES AFFAIRES, DES RÉSULTATS ET DE LA SITUATION DE LA SOCIÉTÉ - DESCRIPTION DES PRINCIPAUX RISQUES ET INCERTITUDES AUXQUELS ELLE EST CONFRONTÉE (ART. 96, § 1, 1^o C. SOC.)

1.1 Rapport d'activités - Evolution de la structure juridique de la société au cours de l'exercice écoulé

En 2012, COIL a fait face à un contexte économique très détérioré en Europe, principal marché géographique de la société. La crise de l'euro s'est approfondie laissant certains Etats membres techniquement insolubles et d'autres en sursis financier. Sans le soutien des instances européennes, les tissus socio-économiques des pays d'Europe du sud tendent principalement à se dégrader, accumulant les faillites compte tenu de la remise en cause de pratiques financières discutables. Dans des économies globalisées, une grande partie de l'Europe est désormais contrainte d'adapter son système social et revoir son mode de flexibilité du travail pour faire face à la concurrence des pays émergents. Les conséquences sont profondes avec une contraction rapide de l'économie européenne en 2012.

Au cours de l'année, et malgré ces bonnes performances le Conseil d'Administration a décidé en juillet dernier de geler les investissements prévus dans la construction d'une sixième ligne de production, destinée à l'anodisation architecturale, sur le site de Bernburg en Allemagne. Plusieurs raisons ont porté cette décision : les incertitudes économiques, le coût élevé de l'investissement et la disponibilité limitée en nouveaux capitaux. Avant cette décision, le groupe avait investi un total de 3 569 K€ pour cette ligne de production, dont 3 039 K€ en 2012. Tel que décrit dans la section « événements postérieurs à la date de clôture », le Conseil d'Administration a depuis relancé ce projet.

Par ailleurs, le Conseil d'Administration a opté pour la modernisation de sa ligne 1 à Landen, en Belgique, afin d'en optimiser la productivité et la qualité. La ligne 1 est destinée au marché des utilisateurs finaux. 852 K€ de cet investissement a déjà été comptabilisé en 2012 et environ 1 600 K€ supplémentaires seront dépensés au cours de l'exercice 2013.

1.2 Résultat de l'exercice

1.2.1 Examen des comptes annuels et du résultat de l'exercice

A.

La société a enregistré pour l'année un chiffre d'affaires de 22 958 K€, en hausse de 623 K€ ou 2.8%.

Le résultat opérationnel a atteint 1 994 K€ contre 1 503 K€ en 2011, ce qui présente une augmentation de 491 K€ ou 32.7%.

Le résultat financier s'est détérioré surtout en raison de la perte sur la cession de la créance détenue auprès de l'acquéreur des filiales anglaises. Cette créance avait été enregistrée dans les livres pour une valeur de 921 K€ et a été cédée pour une somme de 607 K€, ce qui a engendré une perte de 314 K€. En total, le résultat financier s'élève à -504 K€ à comparer avec -226 K€ en 2011.

Le résultat courant s'élève à 1 490 K€ comparé à 1 277 K€ en 2011, en amélioration de 213 K€ ou 16.7%.

Au final, le résultat net termine à 1 403 K€, en amélioration de 2 480 K€ comparé au résultat négatif de 2011 de - 1 077 K€. Le résultat 2011 contenait en effet une charge exceptionnelle de 2 354 K€ liée à la vente des filiales anglaises.

B.

Au niveau du bilan, les encours sont relativement stables. Les immobilisations ont augmenté de 426 K€, principalement suite aux investissements effectués sur une des lignes de production, la ligne 1. Ces investissements font partie d'un projet de réfection de cette ligne qui devrait atteindre un total d'environ 2.5 M€. En liaison avec ces investissements, l'endettement bancaire a augmenté de 608 K€ et représentait 2 516 K€ comparé à 1 908 K€ fin 2011.

Une créance de 921 K€, représentant la créance sur 7 ans en valeur actualisée de 1 M€ vis-à-vis de l'acquéreur de nos filiales anglaises, a été cédée, voir 1.2.1A.

Les capitaux propres ont augmenté de 1 403 K€ pour atteindre 12 584 K€. A la fin, le ratio d'endettement ((dette financière-liquidités)/capitaux propres) s'est légèrement détérioré pour atteindre 9% comparé à 2% au 31 décembre 2011.

1.2.2 Affectation du résultat de l'exercice

Nous proposons d'affecter le bénéfice de l'exercice à l'exercice suivant. Nous vous demandons d'approuver les comptes annuels dans les formes qui vous ont été présentées.

1.3 Principaux risques et incertitudes

Le Groupe est évidemment sujet à des risques industriels normaux, qui affectent toute entreprise, comme la concurrence, le risque de substitution de produit, le risque de liquidité, la capacité à lever des fonds nouveaux, la responsabilité du fait des produits, la qualité et la continuité du management, l'efficacité de la stratégie, la solvabilité des clients et tous les autres risques assurables usuels. Les activités du Groupe utilisent des produits chimiques et des quantités d'eau importantes. Ceci exige une gestion saine de l'environnement et des investissements afin de rester en conformité avec les lois environnementales. En particulier, la Société a été confrontée à une fuite de produits chimiques, qui est actuellement sous investigation. Cette investigation, qui devrait se conclure en décembre 2013, a démontré jusqu'à maintenant que le taux de pollution des sols diminue, mais la Société pourrait se trouver dans l'obligation de remédier la situation en remplaçant les sols pollués. Cette opération pourrait représenter un coût important, néanmoins incertain à ce stade et difficilement estimable. En conséquence, aucune provision n'a été constituée dans les comptes. Le procédé de production de la société est électrochimique ; il exige une consommation significative d'énergie et, en conséquence, rend l'entreprise vulnérable à des évolutions à la hausse des coûts énergétiques qui pourraient être difficiles à répercuter intégralement dans les prix de vente. La sous-traitance représente la majeure partie de l'activité du Groupe. Pour

la plus grande partie de ces ventes, le Groupe n'achète ni ne vend le métal qu'il traite. De plus en plus, la politique du Groupe est de prendre des mesures pour augmenter la demande d'aluminium anodisé dans le marché en travaillant auprès des acteurs de spécification. Mais, en tant que sous-traitant, le Groupe est très dépendant des moyens mis en œuvre par ses clients pour vendre l'aluminium anodisé.

La demande peut périodiquement être influencée par le déstockage ou le réapprovisionnement des distributeurs en métal en réaction aux mouvements marqués dans le prix de l'aluminium. Etant donné le rapport élevé des coûts fixes inhérents à l'activité de la société, des fluctuations importantes dans le chiffre d'affaires peuvent avoir un effet significativement négatif ou positif sur le cash flow et la rentabilité. Suite à la chute brutale des demandes depuis le quatrième trimestre 2008, le Groupe est toujours impacté par un niveau d'activité bien au-dessous du niveau avant cette période.

En ce qui concerne l'activité « Projets », le Groupe devra fournir le métal sur lequel il applique le traitement de surface, ce qui implique, pour une partie de son activité, l'achat et la vente de métal. Selon la politique du Groupe, dès qu'une commande est reçue d'un client, le métal est immédiatement acheté au laminoir à des prix prédéterminés selon les prix à terme LME applicables en fonction du calendrier de livraison du projet. Les risques de change sont en général couverts du fait que les achats se font dans la même monnaie que les ventes. Il arrive cependant, que les achats sont négociés en euro alors que la vente se fait en dollars américains. Cela n'arrive que rarement et le groupe surveille le niveau de risque engendré par chaque événement. Occasionnellement, le Groupe peut, pour des raisons opérationnelles, maintenir des stocks très limités de métal, dont la valeur fera objet de fluctuations en fonction des variations du prix LME pour l'aluminium.

La demande d'aluminium laminé en Europe peut ponctuellement être très élevée et excéder la capacité disponible. Or, le Groupe peut uniquement traiter le métal de la plus haute qualité, un type de métal qui ne provient généralement que des laminoirs européens. Le manque ponctuel de capacité peut ainsi générer un manque de métal sur le marché et donc de longs délais de livraison. La quantité de métal disponible pour un traitement par le Groupe est, en conséquence, parfois ponctuellement limité, ce qui impacte négativement son chiffre d'affaires. A la connaissance de la Société, il n'y a pas d'autres circonstances susceptibles d'avoir une influence notable sur le développement du Groupe.

2 EVÉNEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLÔTURE DE L'EXERCICE (ART. 96, § 1, 2°, C. SOC.)

En 2011, le Groupe a annoncé qu'il avait l'intention d'investir dans son site de production à Bernburg en Allemagne. Les investissements proposés sont conçus pour répondre aux difficultés à répondre à la demande actuelle et également accroître la capacité de production pour accélérer le développement sur les marchés émergents hors d'Europe.

L'objet est de construire une nouvelle ligne d'anodisation en continu d'une capacité de 15.000 tonnes et dédiée à la production de tôles épaisses pour les marchés du bâtiment, une ligne de coupe à longueur permettant de transformer les bobines d'aluminium en tôles, ainsi qu'un nouvel entrepôt logistique.

Cet investissement avait été suspendu par le conseil d'administration vers le milieu de l'année 2012 et les travaux ont été arrêtés.

Lors de sa réunion du 25 mars 2013, le Conseil d'Administration a décidé de réactiver l'investissement dans la ligne 6 à Bernburg, en Allemagne, pour un montant de 22 M€. L'investissement initial est intégralement financé

par les flux de trésorerie internes. Le reste du financement sera issu de la dette bancaire à long terme, soit 38% et des subventions d'investissements du gouvernement régional de Saxe Anhalt, à hauteur de 38%. Cette nouvelle ligne devrait entrer en production au cours du quatrième trimestre 2014. Un accord a été conclu avec la Commerzbank pour financer un montant de 7 950 K€ sous forme d'un crédit long terme sur 10 ans, un crédit d'investissement de 1 100 K€ sur 4 ans et demi et un crédit relais de 3 500 K€ pour couvrir les besoins en fonds de roulement en attendant le versement de la totalité des subventions.

3 CIRCONSTANCES SUSCEPTIBLES D'AVOIR UNE INFLUENCE NOTABLE SUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA SOCIÉTÉ (ART. 96, § 1, 3°, C. SOC.)

Cfr. Error! Reference source not found. Principaux risques et incertitudes.

Perspectives

Les perspectives économiques à moyen terme continuent d'être sombres en Europe et les incertitudes prédominent dans de nombreux pays européens. La société reste cependant optimiste. Son positionnement sur le haut de gamme du marché architectural lui confère une très bonne résistance dans un marché difficile. De nouveaux marchés finaux en Europe et les lancements de nouveaux produits cette année devraient offrir de nouvelles possibilités, même dans des marchés déprimés.

Pour investir à moyen terme de nouveaux marchés géographiques, notamment l'Asie, la société a dû adopter un nouveau modèle d'entreprise plus complexe. Ces investissements devraient donner d'importantes opportunités de croissance dans les années à venir.

Après 40 ans, les perspectives demeurent favorables et capitalisent sur un produit d'exception adapté aux besoins des temps présents. Notamment, le produit anodisé en continu reste très recherché pour son aspect métallique authentique, sa durabilité éprouvée exceptionnelle et sa recyclabilité à 100%.

4 ACTIVITÉS EN MATIÈRE DE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT (ART. 96, § 1, 4°, C. SOC.)

La société a effectué certaines activités de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé, principalement pour développer des traitements sur du métal très fin.

5 EXISTENCE DE SUCCURSALES (ART. 96, § 1, 5°, C. SOC.)

La société n'a pas ouvert de succursales.

6 CONFLITS D'INTÉRÊTS (ART. 96, § 1, 7°, C. SOC. JUNCTO ART. 523, §1, AL. 2, C. SOC.)

La créance sur 7 ans qui a été enregistrée au moment de la vente de la filiale anglaise United Anodisers Holdings Limited à United Anodisers Batch Limited, a été cédée en 2012. Cette cession a donné lieu à l'application de l'article 523 du Code des sociétés au cours de l'exercice écoulé. Conformément au prescrit légal, nous reproduisons ci-dessous l'intégralité de la délibération du conseil d'administration y relative : **(extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 3 juillet 2012)**

I EXPOSÉ DES ADMINISTRATEURS

DIRECTORS' STATEMENT

Etant à la fois administrateur de la Société et actionnaire majoritaire (indirecte) de United Anodisers Batch Ltd, Monsieur James CLARKE estime avoir un conflit d'intérêts patrimonial au sens de l'article 523 du Code des sociétés avec la décision à prendre par le conseil d'administration sur le point 8 à l'ordre du jour.

Conformément à l'article 523 du Code des sociétés, Monsieur James CLARKE informera sans délai le commissaire de la Société de l'existence de ce conflit.

Conformément à l'article 523, § 1^{er}, al. 4, du Code des sociétés, Monsieur James CLARKE quitte la séance avant toute délibération entre les autres administrateurs.

II DÉLIBÉRATIONS

DISCUSSIONS

[...]

L'administrateur délégué et M. Reicher ont ensuite expliqué que des discussions ont eu lieu avec le Président concernant la créance constituée à l'occasion de la cession des activités britanniques. Il convient de rappeler que la créance requiert un paiement de 1 000 K£ en total sur une période de 7 ans avec un engagement de trésorerie si le cash flow libre des sociétés acquises dépasse un certain seuil. Après discussion avec le Président, il avait été décidé de soumettre au Conseil l'alternative d'accepter un paiement immédiat de 475 K£ en espèces, en règlement complet et final de l'obligation, en lieu du paiement différé. M. Reicher, administrateur indépendant, a expliqué les raisons de cette proposition:

- Le taux d'actualisation de 23% était d'environ 20% plus élevé que le taux d'intérêt sans risque actuel de 3,0% pour une période de 7-10 ans, en ligne avec les rendements du capital investissement.
- Il y avait un risque de crédit à long terme, associé à cette créance présente dans les comptes de la Société.
- La Société était confrontée à des besoins de trésorerie importants en raison des investissements dans les lignes 1 et 6.
- Une accélération du remboursement de la créance au Royaume-Uni pourrait influencer positivement Commerzbank dans les discussions futures concernant les besoins en fonds de 2,5 millions d'euros.
- Toute réduction de cette exigence en fonds propres serait très avantageuse pour les actionnaires en raison de la dilution potentielle associée à une augmentation de capital dans les conditions actuelles du marché.

Le conseil a décidé à l'unanimité d'accepter le montant de 475.000 EUR en substitution de l'obligation de paiement différé.

[...]

7 ACQUISITION DE PARTS PROPRES (ART. 96, § 1, 7^o C. SOC. *JUNCTO* ART. 620, AL. 1 C. SOC.)

Il n'y a pas eu, au cours de l'exercice écoulé, d'acquisition de parts propres autres que conformément au contrat de liquidité passé avec PORTZAMPARC.

8 UTILISATION D'INSTRUMENTS FINANCIERS (ART. 96, § 1, 8^o, C. SOC.)

Néant.

9 APPLICATION DES RÈGLES D'ÉVALUATION (ART. 28 À 31, A.R. DU 30 JANVIER 2001 PORTANT EXÉCUTION DU CODE DES SOCIÉTÉS)

Le conseil renvoie aux règles d'évaluation telles que décrites dans les comptes annuels de la société.

10 DÉCHARGE

Le conseil est d'avis qu'il a rempli ses fonctions de manière convenable et demande à l'assemblée générale de lui octroyer la décharge pour les opérations effectuées dans le cadre de son mandat au cours de l'exercice social écoulé.

COIL SA / NV – BILAN 2012 PAGE 1

N°	0448204633
----	------------

C 2.1

BILAN APRES REPARTITION

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIF				
ACTIFS IMMOBILISES		20/28	9.499.452,19	9.072.573,86
Frais d'établissement	5.1	20		
Immobilisations incorporelles	5.2	21	125.990,41	86.610,85
Immobilisations corporelles	5.3	22/27	5.911.580,17	5.486.861,40
Terrains et constructions		22	1.152.863,27	1.301.783,64
Installations, machines et outillage		23	4.740.441,40	4.180.383,49
Mobilier et matériel roulant		24	18.275,50	4.694,27
Location-financement et droits similaires		25		
Autres immobilisations corporelles		26		
Immobilisations en cours et acomptes versés		27		
Immobilisations financières	5.4/ 5.5.1	28	3.461.881,61	3.499.101,61
Entreprises liées	5.14	280/1	3.435.000,00	3.472.000,00
Participations		280	3.435.000,00	3.472.000,00
Créances		281		
Autres entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	5.14	282/3		
Participations		282		
Créances		283		
Autres immobilisations financières		284/8	26.881,61	27.101,61
Actions et parts		284		
Créances et cautionnements en numéraire		285/8	26.881,61	27.101,61
ACTIFS CIRCULANTS		29/58	9.454.959,10	7.566.537,56
Créances à plus d'un an		29	152.000,00	920.524,40
Créances commerciales		290		
Autres créances		291	152.000,00	920.524,40
Stocks et commandes en cours d'exécution		3	1.250.117,72	1.226.158,36
Stocks		30/36	1.250.117,72	1.226.158,36
Approvisionnements		30/31	1.181.192,72	1.099.265,36
En-cours de fabrication		32	68.925,00	126.893,00
Produits finis		33		
Marchandises		34		
Immeubles destinés à la vente		35		
Acomptes versés		36		
Commandes en cours d'exécution		37		
Créances à un an au plus		40/41	6.628.384,34	3.719.878,78
Créances commerciales		40	3.376.849,55	3.129.064,39
Autres créances		41	3.251.534,79	590.814,39
Placements de trésorerie	5.5.1/ 5.6	50/53	14.074,17	400.634,89
Actions propres		50	7.347,00	16.199,04
Autres placements		51/53	6.727,17	384.435,85
Valeurs disponibles		54/58	1.356.028,82	1.248.290,98
Comptes de régularisation	5.6	490/1	54.354,05	51.050,15
TOTAL DE L'ACTIF		20/58	18.954.411,29	16.639.111,42

1/5

COIL SA / NV – BILAN 2012 PAGE 2

N°	0448204633	C 2.2
PASSIF		
	Ann.	Codes
		Exercice
		Exercice précédent
CAPITAUX PROPRES		10/15
		12.583.880,66
		11.181.248,33
Capital	5.7	10
		5.257.613,80
Capital souscrit		100
		5.257.613,80
Capital non appelé		101
Primes d'émission		11
		2.806.324,41
		2.806.324,41
Plus-values de réévaluation		12
Réserves		13
		557.229,95
		487.098,33
Réserve légale		130
		457.229,95
Réserves indisponibles		131
		100.000,00
Pour actions propres		1310
		100.000,00
Autres		1311
Réserves immunisées		132
Réserves disponibles		133
Bénéfice (Perte) reporté(e)	(+)/(-)	14
		3.962.712,50
		2.630.211,79
Subsides en capital		15
Avance aux associés sur répartition de l'actif net		19
PROVISIONS ET IMPOTS DIFFERES		16
		323.863,27
		126.096,11
Provisions pour risques et charges		160/5
		323.863,27
Pensions et obligations similaires		160
		83.566,27
Charges fiscales		161
Grosses réparations et gros entretien		162
Autres risques et charges	5.8	163/5
		240.297,00
Impôts différés		168
DETTES		17/49
		6.046.667,36
		5.331.766,98
Dettes à plus d'un an	5.9	17
		1.017.883,42
Dettes financières		170/4
		1.017.883,42
Emprunts subordonnés		170
Emprunts obligataires non subordonnés		171
Dettes de location-financement et assimilées		172
Etablissements de crédit		173
		1.017.883,42
Autres emprunts		174
Dettes commerciales		175
Fournisseurs		1750
Effets à payer		1751
Acomptes reçus sur commandes		176
Autres dettes		178/9
Dettes à un an au plus		42/48
		5.028.783,94
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année	5.9	42
		1.498.057,79
Dettes financières		43
Etablissements de crédit		430/8
Autres emprunts		439
Dettes commerciales		44
		2.445.216,54
Fournisseurs		440/4
		2.433.134,89
Effets à payer		441
		12.081,65
Acomptes reçus sur commandes		46
Dettes fiscales, salariales et sociales	5.9	45
		1.085.509,61
Impôts		450/3
		119.853,53
Rémunérations et charges sociales		454/9
		965.656,08
Autres dettes		47/48
		22.459,68
Comptes de régularisation	5.9	492/3
TOTAL DU PASSIF		10/49
		18.954.411,29
		16.639.111,42

COIL SA / NV – COMPTE DE RESULTATS 2012 PAGE 1

N° 0448204633	C 3
---------------	-----

COMPTE DE RESULTATS

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Ventes et prestations		70/74	22.957.989,86	22.335.117,00
Chiffre d'affaires	5.10	70	22.712.615,25	21.937.995,25
En-cours de fabrication, produits finis et commandes en cours d'exécution: augmentation (réduction) (+)/(-)		71		
Production immobilisée		72		
Autres produits d'exploitation	5.10	74	245.374,61	397.121,75
Coût des ventes et des prestations		60/64	20.963.530,93	20.831.952,01
Approvisionnements et marchandises		60	8.371.696,17	7.710.899,03
Achats		600/8	8.485.655,53	7.922.448,45
Stocks: réduction (augmentation).....(+)/(-)		609	-113.959,36	-211.549,42
Services et biens divers		61	6.178.793,78	6.577.188,20
Rémunérations, charges sociales et pensions(+)/(-)	5.10	62	4.731.459,67	4.476.509,50
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		630	1.320.552,29	1.468.424,41
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises)(+)/(-)	5.10	631/4	253.878,58	3.290,00
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises)(+)/(-)	5.10	635/7		
Autres charges d'exploitation	5.10	640/8	107.150,44	595.640,87
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)		649		
Bénéfice (Perte) d'exploitation(+)/(-)		9901	1.994.458,93	1.503.164,99
Produits financiers		75	10.197,07	253.300,22
Produits des immobilisations financières		750		1,05
Produits des actifs circulants		751	4.169,95	4.836,54
Autres produits financiers	5.11	752/9	6.027,12	248.462,63
Charges financières	5.11	65	514.472,43	479.878,76
Charges des dettes		650	161.987,43	202.350,38
Réductions de valeur sur actifs circulants autres que stocks, commandes en cours et créances commerciales: dotations (reprises) (+)/(-)		651		
Autres charges financières		652/9	352.485,00	277.528,38
Bénéfice (Perte) courant(e) avant impôts (+)/(-)		9902	1.490.183,57	1.276.586,45

COIL SA / NV – COMPTE DE RESULTATS 2012 PAGE 2

N°	0448204633				C 3
		Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Produits exceptionnels			76		
Reprises d'amortissements et de réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles			760		
Reprises de réductions de valeur sur immobilisations financières			761		
Reprises de provisions pour risques et charges exceptionnels			762		
Plus-values sur réalisation d'actifs immobilisés			763		
Autres produits exceptionnels	5.11		764/9		
Charges exceptionnelles			66	87.551,24	2.353.832,31
Amortissements et réductions de valeur exceptionnels sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles			660		
Réductions de valeur sur immobilisations financières			661		
Provisions pour risques et charges exceptionnels			662		
Dotations (utilisations)			662		
Moins-values sur réalisation d'actifs immobilisés			663	87.551,24	2.353.832,31
Autres charges exceptionnelles	5.11		664/8		
Charges exceptionnelles portées à l'actif au titre de frais de restructuration			669		
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts			9903	1.402.632,33	-1.077.245,86
Prélèvements sur les impôts différés			780		
Transfert aux impôts différés			680		
Impôts sur le résultat			5.12 67/77		
Impôts			670/3		
Régularisations d'impôts et reprises de provisions fiscales			77		
Bénéfice (Perte) de l'exercice			9904	1.402.632,33	-1.077.245,86
Prélèvements sur les réserves immunisées			789		
Transfert aux réserves immunisées			689		
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter			9905	1.402.632,33	-1.077.245,86

COIL SA / NV – REGLES D'EVALUATION

N° 0448204633

C 7

REGLES D'EVALUATION

A.Principe général

Les règles d'évaluation ont été établies en concordance avec l' Arrêté Royal du 6 octobre 1976 portant sur les comptes annuels des entreprises.

B.Règles propres à l'entreprise

Frais d'établissement : les frais d'établissement et les frais d'augmentation de capital amortis sur une période de 3 ans , les autres 5 ans .

Les coûts de restructuration et les frais d'étude : sont amortis sur la durée du projet auquel ils se rapportent.

Les frais d'établissement et les autres actifs incorporels relatifs à de nouveaux investissements et à leurs futures activités seront seulement dépréciés à partir de la mise en activité de la ligne.

Immobilisations incorporelles : sont amorties sur 3 à 5 ans

Immobilisations corporelles : Les actifs corporels sont valorisés à leur valeur d'acquisition et dépréciés de la façon suivante :

Terrains bâtis : 5% linéaire.

Terrains : 0% (le terrain a été réévalué à sa valeur actuelle).

Bâtiments : 5% - 10% linéaire.

Matériel et lignes d'andisation : 10% - 20% linéaire.

Matériel de bureau, mobilier et software : 3 à 10 ans linéaire.

Installation sous leasing et frais supplémentaires : 10%.

Les immobilisations en cours : ne sont pas amorties avant leur mise en activité.

Stock : les stocks sont valorisés à leur valeur d'acquisition suivant la méthode FIFO ou à la valeur du marché à la date de clôture de l'exercice si celle-ci est inférieure à la valeur d'acquisition. Le stock des pièces détachées est régulièrement analysé et des moins values peuvent être enregistrés en fonction de l'ancienneté, du degré de rotation et du caractère stratégique des pièces de rechange.

Créances : les créances sont reprises à leur valeur nominale. Des réductions de valeur sont actées dès que le recouvrement de la créance est identifié comme incertain.

Dettes : sont reprises à leur valeur nominale

Les créances et dettes en devises étrangères sont converties au taux de change en vigueur à la fin de l'exercice.

Provision pour risques et charges

Après consultation des instances concernées, les provisions requises pour les litiges en cours, les intérêts de retard et les frais de gestion des dossiers sont enregistrées, sur base du principe de prudence.

En l'absence de critères légaux permettant d'inventorier les transactions avec des parties liées qui seraient conclues à des conditions autres que celles du marché, aucune information n'a pu être reprise dans l'état XVIIIbis.

Instruments financiers dérivés, opérations de couverture

Coil a recours à des instruments financiers dérivés pour se couvrir des risques de taux d'intérêt découlant de ses activités de financement (couverture de flux de trésorerie futurs attribuables à des dettes financières comptabilisées).

La politique de Coil consiste à ne pas s'engager dans des transactions spéculatives ou à effet de levier et à ne pas détenir ou émettre des instruments à des fins de transaction.

Les critères fixés par Coil pour classer un instrument dérivé parmi les instruments de couverture sont les suivantes :

- " l'on s'attend à ce que la couverture soit efficace pour parvenir à compenser les variations de flux de trésorerie attribuables au risque couvert ;
- " l'efficacité de la couverture peut être évaluée de façon fiable;
- " il existe des documents appropriés décrivant la relation de couverture à l'origine de la couverture.

COIL SA / NV – RAPPORT DU COMMISSAIRE - COMPTES CONSOLIDES

Rapport du commissaire à l'assemblée générale des actionnaires de la société Coil SA sur les comptes consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2012

Conformément aux dispositions légales, nous vous faisons rapport dans le cadre du mandat de commissaire. Le rapport inclut notre opinion sur les comptes consolidés ainsi que les mentions complémentaires requises.

Attestation sans réserve des comptes consolidés

Nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés de Coil SA pour l'exercice clos le 31 décembre 2012, établis sur la base du référentiel de Normes internationales d'information financière tel qu'adopté dans l'Union européenne, dont le total du bilan s'élève à 25.741.366 EUR et dont le compte de résultats se solde par une bénéfice consolidée de 1.995.600 EUR.

Ces comptes comprennent plusieurs filiales significatives de droit belge ou de droit étranger dont le contrôle a été confié à d'autres réviseurs; dans le cadre de l'exercice de notre mission, nous avons obtenu leur attestation de la contribution de ces filiales à l'ensemble consolidé.

L'établissement des comptes consolidés relève de la responsabilité de l'organe de gestion. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère des comptes annuels consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs; le choix et l'application des méthodes comptables appropriées ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces comptes sur la base de notre contrôle. Nous avons effectué notre contrôle conformément aux dispositions légales et selon les normes de révision applicables en Belgique, telles qu'édictées par l'Institut des Réviseurs d'Entreprises. Ces normes de révision requièrent que notre contrôle soit organisé et exécuté de manière à obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives, qu'elles résultent de fraudes ou d'erreurs.

Conformément aux normes de révision précitées, nous avons mis en œuvre des procédures de contrôle en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les comptes annuels consolidés. Le choix de ces procédures relève de notre jugement, de même que l'évaluation du risque que les comptes annuels consolidés contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans le cadre de cette évaluation de risque, nous avons tenu compte du contrôle interne en vigueur dans la société visant à l'établissement et à la présentation sincère des comptes annuels consolidés afin de définir les procédures de contrôle appropriées dans les circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société.

Nous avons également évalué le bien-fondé des méthodes comptables des règles de consolidation et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société, ainsi que la présentation des comptes annuels consolidés dans leur ensemble. Enfin, nous avons obtenu de l'organe de gestion et des préposés de la société les explications et informations requises pour notre contrôle. Nous estimons que les éléments probants recueillis fournissent une base raisonnable à l'expression de notre opinion.

A notre avis, les comptes consolidés clos le 31 décembre 2012 donnent une image fidèle de la situation financière, de la performance financière et des flux de trésorerie de l'ensemble consolidé, conformément au référentiel de Normes internationales d'information financière tel qu'adopté dans l'Union européenne.

Mentions complémentaires

L'établissement et le contenu du rapport consolidé de gestion relèvent de la responsabilité de l'organe de gestion.

Notre responsabilité est d'inclure dans notre rapport les mentions complémentaires suivantes qui ne sont pas de nature à modifier la portée de l'attestation des comptes consolidés:

- Le rapport consolidé de gestion traite des informations requises par la loi et concorde avec les comptes consolidés. Toutefois, nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer sur la description des principaux risques et incertitudes auxquels l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation est confronté, ainsi que de sa situation, de son évolution prévisible ou de l'influence notable de certains faits sur son développement futur. Nous pouvons néanmoins confirmer que les renseignements fournis ne présentent pas d'incohérences manifestes avec les informations dont nous avons connaissance dans le cadre de notre mandat.

Anvers, le 6 mai 2013

BDO Réviseurs d'Entreprises Soc. Civ. SCRL

Commissaire

Représentée par Lieven van Brussel